2020

BULLETIN COMMUNAL

St Sigismond

L'eau, la Terre, le Marais

SOMMAIRE

Le mot du Maire p 3

vie quotidienne

Informations pratiques p 4
Les déclarations à faire en mairie p 7
Se procurer les documents importants p 10
Autres informations p 11
Location du foyer communal p 12
Trombinoscopes p 13

Activité de la municipalité

L'état de nos finances p 15
Composition des commissions communales p 18
Délégations aux organismes extérieurs P 19
Environnement et cadre de vie p 20
Culture, Communication et Manifestations locales p 23
Jeunesse, Social et vie associative p 24
Centre Communal d'Action Sociale p 28
Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles (SIGE du RPI du Marais) p 30
Répartition des secours sur la commune (Pompiers) p 35
Du côté de la Communauté de Communes p 41

Vie locale

L'IIBSN et le DPF p 45
Les acteurs économiques de notre commune p 47
État Civil (2020-1920) p 33
Connaissez-vous vos voisins ? p 49
Les Associations communales p 51
Calendrier des manifestations 2021 p 59

Le mot du maire

Profondément marquée par une crise sanitaire sans précédent, cette année 2020 n'en a pas moins été riche de projets pour notre commune. Tout en adaptant son fonctionnement aux circonstances, l'équipe municipale s'est activée pour poursuivre ses objectifs et maintenir ses activités.

Nous sommes plus que jamais attentifs à la qualité de notre espace de vie, au maintien de nos services, à la préservation du lien social et à la sécurité de nos infrastructures. C'est pourquoi nous avons engagé ou finalisé plusieurs chantiers d'entretien ou de rénovations de bâtiments, de sécurisation de voirie ou de valorisation de notre patrimoine. Nous avons veillé, autant que faire se peut, à adapter nos fêtes et nos cérémonies aux exigences sanitaires. Ainsi, méthodiquement, notre commune poursuit sa transformation et préserve sa vie locale.

Tous ces projets, toutes ces réalisations ont été menés avec le souci de garantir à notre village des finances saines. Le contexte national n'incite pas nos communes rurales à s'engager sur la voie de l'incertitude. Il incite au contraire à renforcer les collaborations entre collectivités, à rechercher des partenariats solides dans le montage de nos dossiers.

Ce choix de la coopération invite à prendre le temps de la concertation, mais pas à s'engager dans la voie de l'immobilisme. Les pages qui suivent en sont la preuve.

Denis LA MACHE
Maire de Saint Sigismond.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

Lundi & Vendredi - De 13 h 30 à 17 h
Mercredi - De 9 h à 12 h 30

Tél. : 02.51.52.94.82
E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr
Ou mairie@stsimin.com
Site internet : www.stsimin.com

Le Maire reçoit le jeudi sur rendez-vous

MAIRE :
M. Denis LA MACHE
Tél. : 02.51.52.99.63

1er ADJOINT :
Mme Eliane MONTAMAT
Tél. : 09.67.49.27.42

2e ADJOINT
M. Jean-Louis CHATAIGNE
Tél. : 02.1.52.93.13

3e ADJOINTE :
Mme Élisabeth GUILLOT
Tél : 09.53.11.87.71

RESPECT D'AUTRUI : Les personnes présentes à la Mairie ont parfois des dossiers personnels à étudier. Nous prions chacun de bien vouloir attendre systématiquement son tour dans la salle d'attente.

En raison de la crise sanitaire la salle d'attente n'est pas ouverte au public, les personnes sont invitées à attendre à l'extérieur ou à prendre rendez-vous au préalable. La sortie se réalise par la porte de la salle du conseil.

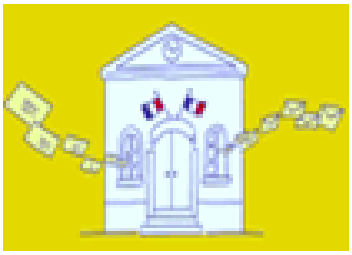

MISE à JOUR DES FICHIERS DE LA MAIRIE
Pour tout changement de situation : Arrivées mais aussi départs...
Pensez à vous présentez-vous en mairie.

Rappel dans le cadre de la réglementation du RGPD la commune avance dans le processus de mise en conformité. Les habitants de la commune sont invités à donner leur accord écrit pour l'utilisation de leurs données personnelles et leur adresse mail. L'imprimé « fiche famille » peut être demandé à la mairie, par mail ou récupéré sur le site internet.

GENDARMERIE	**17**	Trésorerie de Fontenay-le-Comte	02.28.13.04.80
POMPIERS	**18**	Bureau des Postes Maillezais	02.51.00.71.49
S.A.M.U	**15**	Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	02.51.50.48.80
		Sous-Préfecture	02.51.50.14.20
		DDTM (Direction Départementale Des Territoires et de la Mer)	02 51.50.14.20
		Impôts/Cadastre	02.51.50.11.11

SERVICE MÉDICAL

DAMVIX

Maison de santé
1, Place André Audouin 85420 DAMVIX
Tel: 02 51 51 42 49

Docteur Pascal CAPRON
Ancien interne de Médecine Générale
· Consultations sur Rendez-Vous :

CABINET D'INFIRMIERS DE DAMVIX
1 Nathanaëlle PERU-AIMÉ & Xavier PAULIEN
Tél. : 02 51 87 10 22

BENET

Maison de santé
10 rue du Pré Renaudet 85490 BENET

• Dr Christian BIOTTEAU, Médecin généraliste
Tél : 02.51.00.96.56

• Dr Christian CASAMAYOU, Médecin généraliste
Tél : 02.51.00.96.56

• Dr Catherine GUICHARD, Chirurgien-dentiste
Tél : 02.52.32.47.52

• Dr Pascale LACOSTE, Chirurgien-dentiste
Tél : 02.52.32.47.53

• Mme Aline PEREIRA, Pédicure-Podologue
Tél : 02.51.00.96.04

• Mme Mathilde CHABLE, Sophrologue
Tél: 07.67.55.68.39

• Mme Françoise CAMPANA, Sage-femme
Tél : 02.52.32.47.51

CABINET D'INFIRMIERS DE BENET
• M. Sébastien LEBON, Infirmier
• M. Pierre-Yves MARTIN, Infirmier
02.51.50.65.40

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIERS BENET
Maison des services 7 Rue de l'Imbaudière
85490 BENET
Tel: 02.51.00.97.19
Soins à domicile 7j/7 Soins au centre
sur Rdv du lundi au samedi.

MAILLEZAIS

Maison de santé
Place du Champ de Foire 85420 MAILLEZAIS

• Dr Hélène GANNIER, Médecine générale
orientation homéopathie Tél : 02.51.00.77.95

• Dr Philippe BRILLANT, Médecine générale,
médecine du sport Tél : 02.51.00.72.60

• Dr Matthias BRILLANT, Chirurgien-dentiste
Tél : 02.52.32.47.54

CABINET D'INFIRMIERES
02.51.00.42.55

• Mme Christelle LARRIGNON, Infirmière

• Mme Karine LUCAS, Infirmière

• Mme Flavie BERLAND, Infirmière

02.51.44.55.66

PHARMACIE DE GARDE
APPELER LE 3237

Pour les personnes sans médecin traitant.

Le dispositif SASPAS vous permet de consulter un Médecin Généraliste en formation et supervisé au sein des locaux des Urgences

Contact pour rendez-vous : 02.51.53.30.41
Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

Pour les personnes ayant une demande de soins non programmés urgente et ne pouvant pas consulter de médecin généraliste. Un dispositif « Circuit Court » est mis en place, il permet de consulter un Médecin Généraliste au sien des locaux des Urgences.
Les consultations ont lieu sans rendez-vous, directement au service des Urgences :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h

Horaires des postes

BENET
Lundi, mercredi, vendredi : 10 h- 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h
Mardi, jeudi : 1 0 h - 12 h 30 et le samedi 9 h 30 - 12 h 30
Levées : à 15 h 30 et 11 h 30 le samedi

DAMVIX
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Levées : à 12 h et
Tel : 02.51.87.10.00

MAILLEZAIS
Maillezais :
Lundi : 13 h 30-15 : 45 le mardi : 14 h 15-16 h 30
Du mercredi au vendredi : 13 h 30-15 : 45
Levées : à 15 h 30 et 11 h 45 le samedi
Tel : 02.51.00.71.49

Assistant social (du Conseil Départemental) : Éric DANIEL

Contact au **Centre médico-social** 17 Rue du Port à Fontenay-le-Comte :
Tél. : 02.51.53.67.40 - E-mail : cms.rueduport@vendee.fr

Les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement sont assurées par la **Maison Départementale des Solidarités et de la Famille.**

Pour les personnes âgées et leurs proches, cela permet de simplifier les démarches administratives, d'offrir un accueil élargi et d'assurer un interlocuteur privilégié de proximité pour apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes âgées en Vendée.

Contacts :

33 rue Rabelais BP 345 85206 FONTENAY LE COMTE 02 51 53 67 00 cms.fontenay@vendee.fr	Les Moulins-Liot 32 rue du Gaingalet 85200 FONTENAY LE COMTE 02 51 69 29 66 cms.lesmoulinsliots@vendee.fr	17 rue du Port 85200 FONTENAY LE COMTE 02 51 53 67 40 cms.rueduport@vendee.fr

Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

3 rue de l'ouillette CS 2018185208 Fontenay-le-Comte Cedex
Tel : 3949 - – Courriel : aie.fontenay-le-comte@pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
Sur rdv : du lundi au mercredi : 12 h 30 - 16 h 30 et le vendredi 12 h 30 – 15 h 30

Mission Locale Sud Vendée

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. 47 rue Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte tel 02.51.51.17.57 mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr- www.missionlocalesudvendee.com

Multi Services

DÉCLARATIONS EN MAIRIE

État Civil

Pacs

Depuis le 1er novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire à la mairie du lieu de la résidence commune (Un rendez-vous préalable est nécessaire) ou chez un notaire.
www.justice.gouv.fr

Décès survenus sur la commune

L'enregistrement de l'acte de décès se réalise sur présentation du livret de famille et du certificat de décès fourni par le médecin ayant procédé à la constatation.
La commune propose la possibilité d'informer les habitants de la commune par mail et distribution de faire part dans les boîtes à lettres. La prestation est payante (30 €) et se fait sur demande de la famille en mairie (document présent sur le site communal).

Recensement

Se faire recenser en Mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire
Pour tout renseignement complémentaire, Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50
www.defense.gouv.fr/jdc - ou www.service-public.fr

Chiens dangereux - Permis de détention

Rappel : les animaux errants sont conduits à la fourrière sur ordre de la Mairie.
Obligation de déclarer en mairie les chiens de 1er et 2de catégorie

Toute morsure d'animal doit également être déclarée en mairie au plus tôt pour que la procédure prévue par les pouvoirs publics puisse être mise en place rapidement (mise sous surveillance vétérinaire de l'animal pendant une période de 15 jours avec trois visites et compte rendu comportemental)

Puits et forage

Tout puits ou forage réalisé à des fins domestiques doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie. La déclaration est obligatoire pour tous les ouvrages. Le document Cerfa est disponible sur place ou téléchargeable sur le site www.forages-domestiques.gouv.fr

Urbanisme

***Tous les travaux** modifiant l'aspect extérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable en Mairie* :

Une **déclaration préalable** de travaux est obligatoire pour les travaux suivants :
• une construction nouvelle créant une surface hors œuvre brute (Shob) supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²,
• l'agrandissement d'une construction entraînant la création d'une Shob supérieure à 2 m² s et inférieure ou égale à 20 m²
• la transformation de plus de 10 m² de Shob en surface hors œuvre nette (Shan),
• la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
• le changement de destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).
Cette formalité s'impose même si le changement de destination n'implique pas de travaux.

Délai d'instruction :
Délai de base : 1 mois
Site classé : 2 mois

Un **permis de construire** est exigé pour des travaux d'une certaine importance, notamment :
• une construction nouvelle de plus de 20 m² de surface hors œuvre brute (SHOB) ;
• l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20 m² de surface hors œuvre brute ;
• le changement de destination d'une construction accompagné d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment :
• la modification du volume d'une habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

Délai d'instruction :
Délai de base : 2 mois
Site classé : 1 an

La déclaration d'achèvement des travaux DAACT est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction avec le permis de construire ou la déclaration préalable.
Elle est obligatoire une fois que les travaux sont terminés.
La déclaration d'achèvement des travaux doit être établie en 3 exemplaires, être signée par le titulaire du permis de construire ou de la déclaration préalable et, le cas échéant, par l'architecte qui a dirigé les travaux, et être :
• déposée directement à la mairie
• ou envoyée par lettre recommandée avec avis de réception.

Les imprimés sont disponibles sur le site : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml

C.A.U.E : (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

<u>Pour toute modification en site classé</u> (Coupe d'arbre, abattage, plantations, clôtures, constructions et modifications de bâtiment...) renseignements possibles :

DREAL Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr
M. Couzin, responsable de la division sites et paysages.
Contact : 02.72.74.75.73 (secrétariat), david.couzin@developpement-durable.gouv.fr

S.T.A.P *Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine*
Tél. : 02 53 89 73 00- Courriel : sdap.vendee@culture.gouv.fr
Contact : 02.51.37.25.49 – (M. Etienne Bartczak- Architecte des Bâtiments de France)

Légalisation de signature

La légalisation de signature sert à authentifier la signature d'un particulier sur un acte (exemple : attestation sur l'honneur – attestation de vie).

Attention la signature doit être réalisée sur place devant l'agent
Pièces à fournir :
· pièce à légaliser
· pièce d'identité

SE PROCURER LES DOCUMENTS IMPORTANTS

La carte nationale d'identité & Le passeport biométrique

Pour préparer votre dossier, il est nécessaire de réaliser une pré-demande sur www.servicepublic.fr (rubrique « papiers-citoyenneté) - imprimez si possible votre pré-demande

Prendre rendez-vous à la mairie de Maillezais sur www.rendezvousonline.fr ou par téléphone au 02.51.00.70.25

Les pièces à fournir avec votre pré-demande, sont :
- 1 photo de - 6mois (pas de photo scolaire pas de photo déjà utilisée pour un passeport ou autre).
- La carte d'identité ou le passeport à renouveler (en original)
- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité ou encore l'avis d'imposition).
  Pour les mineurs : la carte d'identité du père ou de la mère (en original) et un justificatif de domicile au nom d'un des deux parents.

Les timbres fiscaux pour les passeports sont à :

Majeurs	86 €
Mineurs + de 15 ans	42 €
Mineurs – de 15 ans	17 €

En cas de demande à la suite d'un vol ou une perte des pièces complémentaires seront demandées : La déclaration de vol ou de perte, un timbre fiscal à 25 €, un extrait de naissance ou une pièce d'identité encore valide et un justificatif de domicile.

RAPPEL : les cartes d'identité faites après le 1er janvier 2004 sont valables 15 ans en France.

NOUVEAU : Des nouvelles cartes à partir du mois d'août

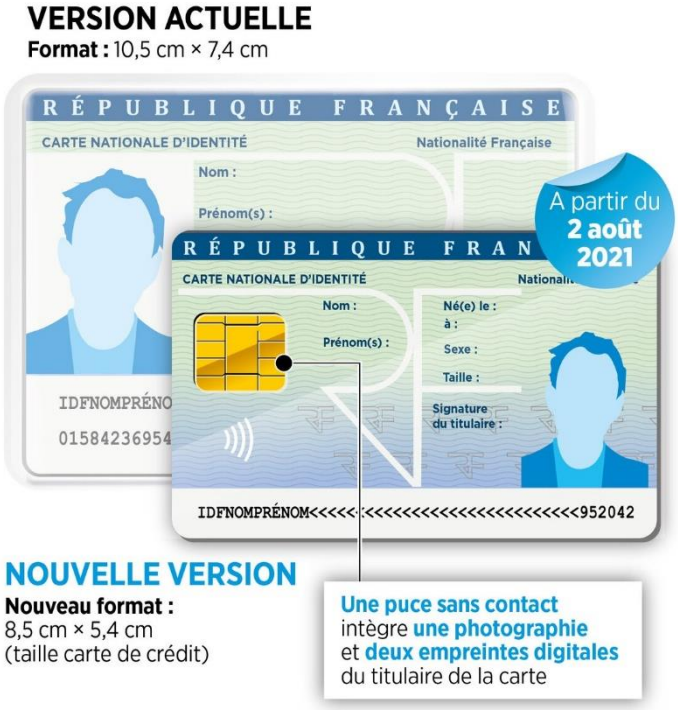

Le certificat d'immatriculation d'un véhicule - Le permis de conduire

Toutes les démarches doivent se réaliser en ligne sur internet :
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
https://immatriculation.ants.gouv.fr
En cas de soucis de connexion, le médiateur du point numérique est présent en Préfecture et Sous-Préfecture.

Autres documents

Les extraits d'actes sont à demander à la mairie qui les a établis.

Les extraits de casier judiciaire sont à demander à Casier Judiciaire National, 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex 1 ou directement en ligne sur le site. Information sur www.service-public.fr

AUTRES INFORMATIONS

Travaux près de réseaux ou canalisations

Pour que vos travaux n'endommagent pas les réseaux et canalisations, vous devez obligatoirement consultez le nouveau télé service et déclarez vos travaux www.reseau-et-canalisation.gouv.fr

Réglementation sur l'emploi du feu

Vous pouvez trouver en Mairie l'arrêté concernant la réglementation de l'emploi du feu en vue de prévenir les incendies :

Arrêté 12 SIDPC-DDTM 627 du 26/11/2012, portant réglementation de l'emploi du feu sur le département de la Vendée.
En résumé : l'incinération des déchets verts à l'air libre est proscrite et il n'est plus possible au Maire de délivrer des dérogations. Ces déchets verts doivent être prioritairement apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Abeilles :

Une intervention des apiculteurs pour récupérer les essaims est possible. Elle est payante. L'Abeille Vendéenne, Syndicat Apicole départemental, regroupe des apiculteurs qui se proposent de récupérer les essaims d'abeilles.

Le Syndicat Apicole Départemental tient à disposition la liste des apiculteurs de Vendée. Vous pouvez la demander par mail à l'adresse suivante : asso.maires@cdg85.fr ou par téléphone au 02 51 44 1025.

Police intercommunale

Nous bénéficions d'une police intercommunale qui intervient sur 10 communes de la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise.

Mise à disposition de 2 policiers :
-Mr Bruno CUCCHIARO : Brigadier-chef principal
-Mr Sébastien ROZE : Agent de surveillance de la voie publique

Les policiers intercommunaux sont chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions :
• Aux arrêtés de police du Maire
• Au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité... ;
• À la police de conservation du domaine routier
• À la lutte contre les nuisances sonores
• À la législation sur les chiens dangereux

Les policiers intercommunaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions :
• Le relevé d'identité
• Le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire,
• L'accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation,
• Les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le Maire,
• L'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages à l'occasion de l'accès à une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1500 personnes ..
• Le carnet de déclarations destiné à recueillir les observations éventuelles des contrevenants verbalisés.

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Le foyer communal de Saint Sigismond peut être loué pour des mariages, banquets, lunchs, repas dansants, bals, conférences... La commission de sécurité a fixé à 220 le nombre maximum de personnes qui peuvent y être accueillies.

La demande de location doit être faite auprès du secrétariat de mairie, au plus tôt un an avant la date prévue. Elle est soumise à l'acceptation du Maire. L'autorisation entraîne pour le locataire l'adhésion au règlement et aux tarifs fixés par le conseil municipal. La réservation n'est effective qu'à réception en mairie du règlement signé.

La prise de possession des clefs se fait le vendredi après-midi à la mairie pour les locations du week-end ou sur rendez-vous pour les autres locations. La salle est disponible à compter du vendredi 17 h.

LIBELLÉ	***TARIF 2021 COMMUNE en EUROS***	***TARIF 2021 HORS Cne en EUROS***
Vin d'honneur ou réunion d'association	16.00	40.00
Bal (sans vaisselle)	56.00	105.00
REPAS (pas de musique)	56.00	105.00
Vin d'honneur + Bal (pas de vaisselle)	80.00	120.00
Vin d'honneur+repas+Bal	96.00	147.00
repas +bal ou dîner dansant	88.00	147.00
Concours de belote	48.00	80.00
location cuisine seulement	3.00	
location nuitée seulement	16.00	16.00
Cours de gym & animations payantes (environ 1h)	8.00	10.00
réunion club 3ème âge (jeudi 1/2 sem impaire)	gratuit	
Stes Commun.: Bal expo cinéma et autres anim.	32.00	80.00
REDEVANCE CHAUFFAGE Les locations du mois de octobre au mois de mars - maximum 20 €	10% du tarif	10% du tarif
REDEVANCE ORDURES MENAGERES		
Location avec REPAS	8.00	8.00
Autres locations	2.00	2.00

TROMBINOSCOPES

Le conseil municipal

LA MACHE Denis
Maire
Rue du Port – Reth
02.51.52.99.63

MONTAMAT Éliane
1ere Adjointe
11 ter Grand'rue - Le Coudreau
09.67.49.27.42

CHATAIGNE Jean-Louis 2e
Adjoint
15 route de Damvix -Reth
02.51.52.93.13

GUILLOT Élisabeth
3e Adjointe
3 Rue des Ardennais – Résidence « Le Clos »
09.53.87.11.71

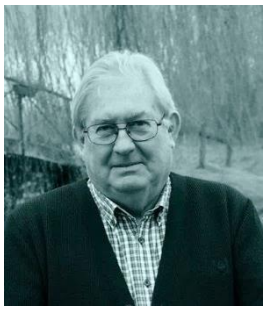

MORICE Marc

02 place de l'église

BARRANGUET Élisabeth

02 rue des cabanes
Les Ecluzeaux
02.51.52.98.48

PERRIERE Géraldine

04 halage du Courdault
06.42.05.27.76

VRIGNAUD Luc

08 route de Damvix – Reth
02.44.37.60.74

FLEURET François

28 route de Damvix - Reth
02.51.52.90.93

QUILLET Jocelin

04 rue des Loges
02.51.51.80.41

MONTAMAT Cyril

11 rue du Canal - Reth

Les employés communaux

PEROCHEAU Céline

Adjoint technique territorial – titulaire

Temps non complet

THIBAULT Pétronille

Secrétaire de Mairie - Titulaire

Temps complet

THIBAULT Éric

Adjoint technique territorial principal 2e classe - Titulaire

Temps complet

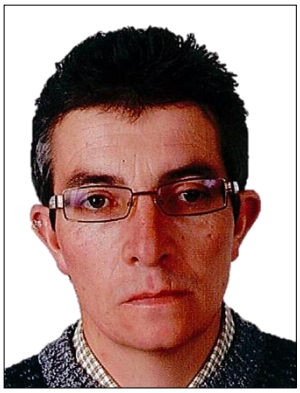

MOREAU Xavier

Adjoint technique territorial - Titulaire

Temps non complet

L'ÉTAT DE NOS FINANCES

Budget communal 2020 (prévisions budgétaires)

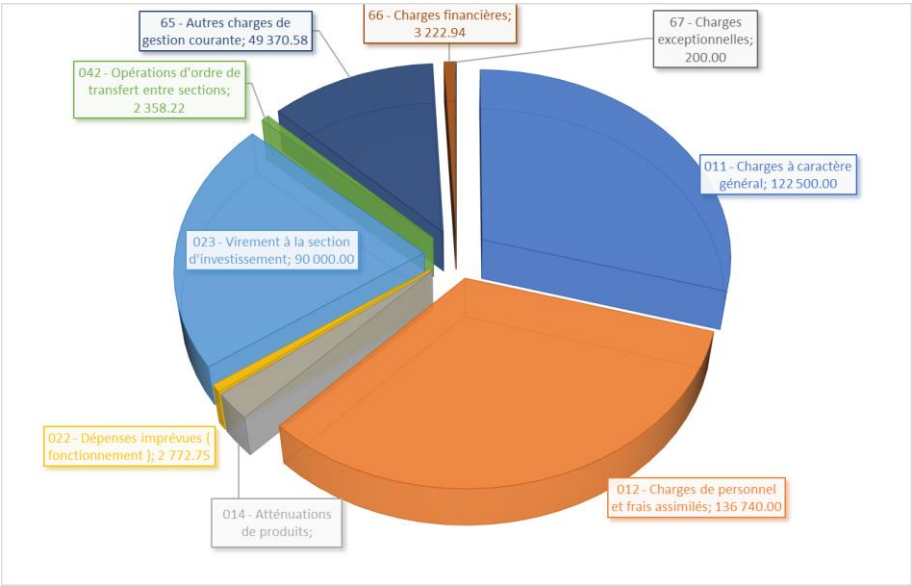

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

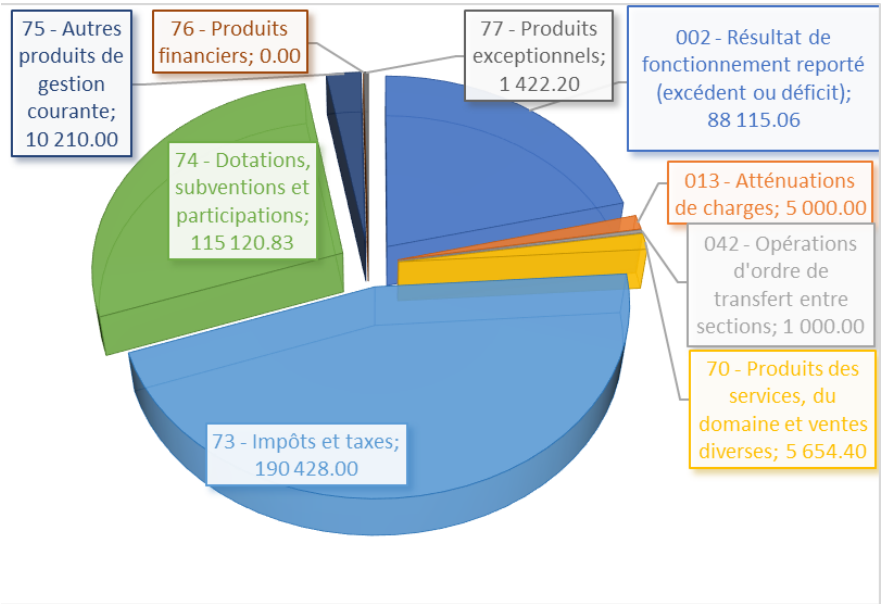

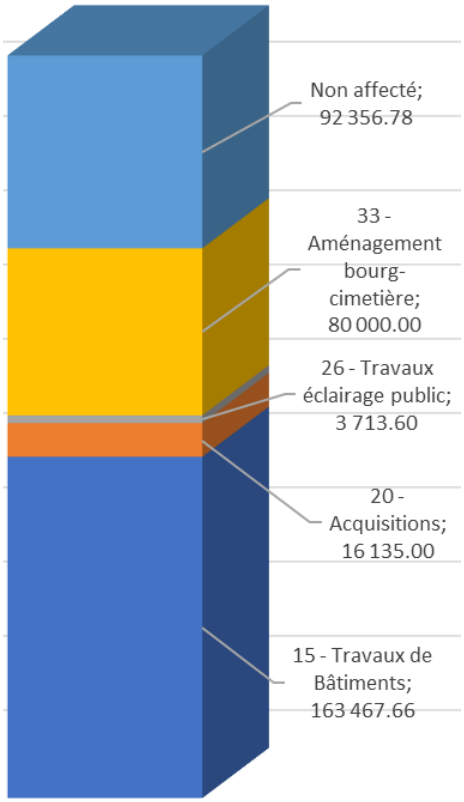

PRINCIPALES PRÉVISIONS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Subventions 2020

Tiers	SUBVENTION 2020	POUR	ABST	CONTRE
SECOURS CATHOLIQUE	100.00	11		
Ass Ecole Pompiers	100.00	11		
Ecoles des pompiers – subv exceptionnelle matériel	220.00	11		
Ass RESTO COEUR	100.00	11		
Asso ADAPEI ARIA	80.00	11		
Association "Vivre la vie"	80.00	11		
Ass chasse	150.00	8	1	1
Ass 3ème âge	80.00	11		
Ass collège Marais Poitevin CES	120.00	11		
Ass collège St martin FSE	225.00	10		
Ass Banque alimentaire	100.00	11		
Ass Art & Loisirs	80.00	10		
Ass l'Atelier	0.00	11		
Ass Foyer de Jeunes	0.00	10		
Ass APE	125.00	11		
Ass ACPG CATM (anciens combattants)	80.00	11		
Ass pompiers Damvix	40.00	11		
Ass Pompiers Maillezais	40.00	11		
Ass ADMR (aide à domicile en milieu rural)	383.00	11		
Ass Union Gymnique du Marais	80.00	11		
Ass Les Copains barjots de St Simin	80.00	10		
Ass Ocoudreaukospass	80.00	9	2	
Les Baladeurs du marais	80.00	11		
IREO St Fulgent MFR	15.00	11		
TOTAL A VOTER	2 438.00			

À noter : Jocelin Quillet n'a pas pris part au vote pour la subvention à la Société de Chasse communale ni celle du collège Privé. Eliane Montamat n'a pas pris part au vote pour l'association Art et Loisirs ainsi que pour l'ADMR. Elisabeth Guillot n'a pas pris part au vote des subventions pour les associations l'Atelier, Foyer de jeunes et les Copains Barjots

Le Conseil a décidé de mettre en paiement la prévision de subvention au CCAS à hauteur de 700 €

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale, les associations doivent fournir une copie de leurs statuts, le compte rendu de l'assemblée générale, une attestation d'assurance et justifier d'une activité d'intérêt local.

État de l'emprunt

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
2016-001	PRET INVESTISSEMENTS 2015	MON507309E UR/0507816/0	120 000.00 €	87 455.56 €	9 192.96 €

Taux d'imposition 2021

.

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	211 900,00	2,22	16,32	0,00	34 582,00
TFPNB	58 800,00	1,73	62,84	0,00	36 950,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**270 700,00**	**-53,79**			**71 532,00**

BUDGET COMMUNAL EMBARCADÈRE

Principale activité touristique de notre commune, la municipalité a fait le choix de la soutenir en assurant les charges d'entretien et d'aménagement tout en percevant un loyer le plus bas possible afin de garantir un équilibre budgétaire sans pénaliser le dynamisme commercial.

Cette activité pourrait bientôt, sur suggestion du Trésor Public, être rattachée au budget principal de la commune. Cette nouvelle organisation comptable sera, bien entendu, sans effet sur la motivation de la municipalité à soutenir l'activité touristique locale.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire est membre de droit de chaque commission en tant que Président.
Les réunions de commissions sont systématiquement ouvertes à tous les conseillers même s'ils ne sont pas membres permanents.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Vice- Président : Jean-Louis CHATAIGNÉ
Membres :
Élisabeth BARRANGUET
Élisabeth GUILLOT
Eliane MONTAMAT
Luc VRIGNAUD
Jocelin QUILLET

JEUNESSE, SOCIAL, ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-Présidente : Eliane MONTAMAT
Membres:
Élisabeth BARRANGUET
François FLEURET
Élisabeth GUILLOT
Cyril MONTAMAT
Géraldine PERRIÈRE

CULTURE, COMMUNICATION ET ANIMATIONS LOCALES

Vice-Présidente : Elisabeth GUILLOT
Membres:
Élisabeth BARRANGUET
François FLEURET
Eliane MONTAMAT
Marc MORICE
Géraldine PERRIÈRE

FINANCES

Membres :
Jean-Louis CHATAIGNÉ
Élisabeth GUILLOT
Eliane MONTAMAT
Élisabeth BARRANGUET
Luc VRIGNAUD

CCID : Commission Communale des Impôts Directs

Président : Denis LA MACHE

Titulaires :
Élisabeth BARRANGUET
Jean-Louis CHATAIGNÉ
Monique FLEURET
Elisabeth GUILLOT
Eliane MONTAMAT
Géraldine PERRIÈRE

Suppléants :
Claude AIRAUD
Bernard COIFFE
François FLEURET
Cyril MONTAMAT
Jocelin QUILLET
Luc VRIGNAUD

Commission appels d'offres

Président :	Denis LA MACHE		
Titulaires :	Jean-Louis CHATAIGNÉ	Suppléants :	Elisabeth BARRANGUET
	Élisabeth GUILLOT		Géraldine PERRIÈRE
	Éliane MONTAMAT		Jocelin QUILLET

Commission de contrôle des listes électorales

Titulaire : Géraldine PERRIÈRE Suppléante : Élisabeth BARRANGUET
Claude LUCAS et Philippe BOURNEAU sont délégués auprès du Préfet et du Tribunal.

NOS DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

SIVOM des communes du Marais Sud Vendée

Titulaire : Marc MORICE
Suppléant : Jean-Louis CHATAIGNÉ

SYDEV : (Syndicat D'Électrification de la Vendée)

Titulaire : Marc MORICE
Suppléante : Élisabeth BARRANGUET

SYNDICAT MIXTE DU PARC INTERRÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

Titulaire : Denis LA MACHE
Suppléant : François FLEURET

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Mise en service du pylône de téléphonie mobile

Chose promise, chose due. C'est l'épilogue d'un long parcours qui se dresse désormais en bordure de route départementale entre le bourg et le Mazeau. Ce pylône de téléphonie mobile doit permettre une couverture optimale pour l'ensemble du territoire communal, et ce, quel que soit l'opérateur. Il a été érigé par la société Bouygues dans le cadre du dispositif de résorption des zones blanches dans lequel la commune s'était inscrite. Cela a permis une prise en charge financière partagée entre l'État et l'opérateur délégataire. Choix du terrain, électrification de la zone, cohérence avec le site classé… tous les obstacles ont été levés un à un. La mise en service est prévue dans les prochaines semaines.

Travaux de l'église

La couverture de l'église datait des années 50. Les crochets d'ardoises avaient rouillé. Les ardoises avaient glissé. Des fuites étaient apparues, fragilisant l'ensemble de l'édifice. Il était urgent d'intervenir. Des travaux d'envergure ont donc été entrepris. Fragilisés par l'humidité, des éléments entiers de charpente ont dû être refaits à neuf, sur le clocher et sur le chœur. L'intégralité de la couverture en ardoise, les zingueries et une partie des pierres de taille ont été remplacées. Le coût total des travaux s'élève à 100 000 euros. L'église n'étant pas classée, il a fallu trouver des financements. Finalement, le chantier a été subventionné à 80 % grâce à la participation de l'État, de la région et du département.

École

Après la mise en conformité de l'école en matière d'accessibilité aux personnes handicapées, la commune a fait réaliser des travaux de peinture afin de terminer la rénovation du bâtiment. Plafonds, murs, et ouverture ont été repeints.

Aménagements de sécurité

En raison des vitesses excessives constatées dans le bourg (embarcadère) et à Reth (route de Damvix), la Municipalité a décidé, avec l'appui de l'Agence Routière Départementale, de mettre en place des dispositifs de ralentissement : plateau surélevé à Reth et rétrécissement de chaussée avec un sens prioritaire sur le pont de St Sigismond.

Aménagement Reth

et Entrée du Bourg

Aménagement du bourg

Après la mise en service de l'assainissement collectif et la réfection des réseaux d'eau, il est temps d'engager une nouvelle phase dans le développement de notre commune. L'aménagement du centre bourg est désormais sur les rails.

Ce projet d'aménagement du bourg s'engage autour de trois objectifs :

- Un village préservé, pour maintenir la qualité de notre cadre de vie, notre histoire, notre patrimoine bâti, paysager et naturel, les liens au marais,

- Un village attractif, avec une centralité à affirmer et à dynamiser autour du cœur de bourg : place de l'église, foyer communal, ancienne cure qui abrite le foyer des jeunes et une salle associative… en améliorant ces lieux ainsi que les cheminements et les espaces extérieurs,

- Un village innovant, capable d'anticiper l'évolution des modes de vie en milieu rural en expérimentant et en s'adaptant aux enjeux de demain.

Malgré le contexte sanitaire, contribuez à la réflexion collective à nos côtés !

Le confinement que nous vivons actuellement nous empêche malheureusement de vous convier aux ateliers de concertation et d'échange que nous souhaitions organiser pour recueillir vos attentes et vos besoins.

Afin de favoriser, malgré tout, votre participation à notre réflexion, nous vous proposons de nous faire part de vos suggestions, en nous retournant par courrier, mail, ou directement dans la « boîte citoyenne » mise à votre disposition dans l'accueil de la mairie, le coupon ci-après, avant le 15 mars 2021. Toutes les propositions seront examinées en avril au sein du conseil municipal. D'autres partenaires seront également sollicités, chacun dans leurs domaines de compétences : le CAUE, le Parc naturel régional du Marais poitevin, le Département, la Région, l'État, la Communauté de Communes…

Tous ces échanges faciliteront la prise en compte à la fois des besoins, des financements mobilisables et des réglementations en vigueur. Cette concertation permettra ainsi d'affiner notre projet, puis de consulter des architectes et des paysagistes qui nous aideront à dessiner et chiffrer les aménagements envisageables, avant d'engager les demandes de subvention et les autorisations de travaux préalables au lancement des différentes phases de chantier. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous espérons pouvoir restituer les résultats de ces contributions et continuer à associer l'ensemble des habitants aux prochaines étapes. Nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre implication à la vie de notre commune.

CULTURE COMMUNICATION ET ANIMATIONS LOCALES

Vœux du Maire (janvier 2020)

À quelques semaines de la fin du mandat, cette cérémonie revêtait un ton un peu particulier. Un bilan de l'année écoulée a été présenté devant un public venu nombreux. Une attention toute particulière a été prêtée à notre jeune centenaire : Mme Castex. Comme chaque année, à l'issue du discours de M. le Maire les nouveaux arrivants ont été mis à l'honneur ainsi que les nouveau-nés de l'année. Fleurs et arbres ont été offerts en guise de bienvenue.

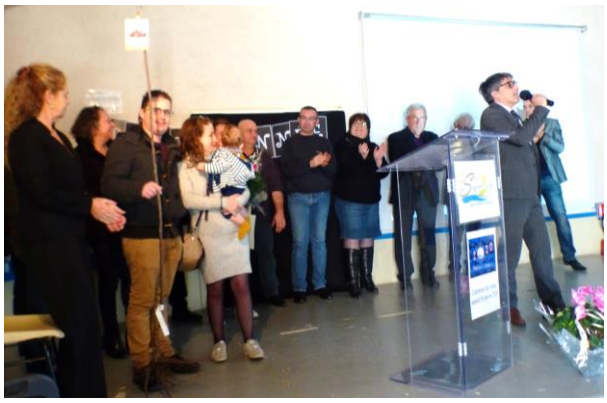

08 mai et 11 novembre

Malheureusement cette année, en raison de la crise sanitaire, les cérémonies de commémoration ont eu lieu à huis clos. Il est important malgré tout d'honorer la mémoire des soldats ayant combattu pour notre liberté. C'est donc devant un public réduit à son strict minimum que le devoir de mémoire a été réalisé.

Distribution de paniers garnis aux aînés

Le repas des aînés n'ayant pas pu avoir lieu, la commune a souhaité offrir un panier garni aux foyers de plus de 65 ans. La distribution, réalisée par le Maire et les adjoints, a permis de rendre visite à nos aînés, de prendre de leurs nouvelles et leur apporter du réconfort.

Visite du père Noël

Malgré les conditions sanitaires défavorables, le père Noël est passé dans notre commune pour distribuer les cadeaux aux enfants. Véhiculés en calèche par « Scorpion », le père Noël, les lutins et son renne ont fait le tour de la commune où les enfants les ont accueillis chaleureusement. Ce fut un samedi matin un peu magique pour des enfants ravis.

JEUNESSE – SOCIAL – VIE ASSOCIATVE

Transport solidaire

Mis en place sur notre commune depuis plusieurs années, ce service vise à améliorer le quotidien, rompre l'isolement, et favoriser les moments d'échanges et de convivialité entre les personnes.

Pour qui ?
Ce service s'adresse aux habitants de la commune ne disposant pas de moyens de locomotion et / ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?
Ce service est mis en place pour les déplacements occasionnels, visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux ou personnels…
Les trajets pris en charge par l'assurance maladie sont exclus.
Les transports se font en accord avec les chauffeurs bénévoles. La priorité est donnée aux services et commerces locaux.

Cinq chauffeurs bénévoles participent au service : M. et Mme BREGEON, Mme MONTAMAT, Mme VAILLANT et Mme SYLVAIN assurent le service

À quel tarif ?

Pour adhérer, il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent au kiosque fixé à 10 euros par an et par personne.
Trajet aller- retour jusqu'à 8 km : 3 €
Le kilomètre supplémentaire est facturé : 0,40 €
Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Comment réserver ?
Il suffit de contacter **Mme Eliane MONTAMAT au 09.67.49.27.42** au moins trois jours à l'avance dans la mesure du possible.

Quinzaine bleue

Le 10 octobre dernier, un diaporama interactif a été présenté sur le thème : *connaissez-vous le Marais Poitevin et Saint Sigismond ?*
Une quinzaine de personnes de tout âge se sont retrouvés au foyer communal, dans le respect des gestes barrières pour un échange avec M. POMMIER le photographe et animateur de la manifestation.

Rencontres intergénérationnelles

Les rencontres autour des jeux et de l'atelier couture (réalisation de personnages en tissus et feutrine) ont repris à la rentrée scolaire 2020. Malheureusement, ils ont été interrompus pour cause de confinement au mois de mars. Les travaux ont pu être terminés au mois de juin en effectif réduit. Au mois de septembre pour la nouvelle année scolaire une nouvelle activité a été mise en route, mais de nouveau interrompue en novembre.

Actuellement 11 bénévoles participent. N'hésitez pas à vous inscrire. .Si vous souhaitez rejoindre le groupe, voici les dates pour 2021 : 11 janvier, 15 mars, 24 mai, 21 juin. Les rencontres ont lieu à l'école de 13 h 30 à 14 h 30. (Contact : MONTAMAT Eliane 09.67.49.27.42)

Fabrication des masques

À l'initiative de l'équipe municipale, lancement de l'opération « Un masque pour chaque habitant »

Un formidable élan de solidarité a permis d'offrir deux masques en tissus à l'ensemble des habitants de la commune. De nombreuses personnes ont répondu présentes pour :

- Fournir du tissu, du fil, des élastiques et des tee-shirts,
- Réaliser la découpe et fabriquer des masques

Un grand merci à tous pour votre investissement dans cette période difficile.

L'entreprise Jardin des Pictons (alors sise à Reth), très touchée par l'action menée a souhaité faire don des fleurs pour remercier tous les participants qui ont été conviés, par groupes, au foyer communal dans le respect des gestes barrières.

Ateliers informatiques

Si la situation sanitaire le permet, une reprise des ateliers informatique pourrait être envisagée en février. Ces ateliers se dérouleraient en partenariat avec le centre socioculturel Le Kiosque de Benet (voir présentation ci-dessous).

Une feuille volante est distribuée avec le bulletin afin d'effectuer un recensement des personnes intéressées et de leurs besoins en matière d'informatique.

Écrivain public 2.0

Nous souhaitons mettre en place un service permettant aux administrés qui le souhaitent de bénéficier d'une aide dans toutes démarches administratives. Cela se fera en collaboration avec le médiateur du kiosque qui assure une permanence en mairie le 4e jeudi du mois de 10 h à 12 h. Il sera nécessaire de confirmer votre demande de rendez-vous auprès de la mairie ou de Mme Montamat le lundi précédent.

Le principe serait semblable au transport solidaire c'est-à-dire que des personnes seront disponibles pour aider les demandeurs. Pour tout contact : Mme Eliane MONTAMAT : 09.67.49.27.42

Label « VENDÉE DOUBLE CŒUR »

St Sigismond a obtenu le label dans la catégorie commune de moins de 1000 habitants.

Il récompense l'engagement de la commune auprès des associations et des bénévoles de son territoire. Une récompense de 2000 € a été attribuée afin d'investir pour les formations des associations : un vidéo protecteur a été acheté et un ensemble de micros sans fil est en cours d'achat.

Partenariat avec le Centre Socioculturel « Le Kiosque » de Benet

Le Centre Socioculturel « Le Kiosque » est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels. Il œuvre pour l'ensemble de la population du territoire. Ces valeurs fondatrices sont : la citoyenneté, la dignité humaine et la démocratie. Dans le cadre de son action, il a pour vocation d'accompagner les acteurs locaux de son territoire d'intervention afin de répondre au mieux aux préoccupations, aux besoins, aux envies des habitants, quels que soient leur âge, leur catégorie socio-professionnelle. Le nouveau partenariat avec la commune s'est dans un premier temps établi autour de deux axes : la mobilité, et l'accès au numérique.

Effectuer ces démarches en ligne grâce à la médiation numérique

De nombreux dispositifs changent et s'adaptent à la situation inédite que nous vivons, aussi vous pouvez avoir besoin de faire des démarches administratives en ligne sans savoir exactement comment faire. Les médiateurs numériques sont là pour accompagner la navigation sur les différents sites que sont la CAF, la CARSAT, Pôle emploi, Ameli, MSA, mais aussi ANTS…

Si vous ne maîtrisez pas l'outil informatique ou que vous avez besoin d'un accompagnement pour effectuer une démarche administrative une permanence sera effectuée une fois par mois le

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le centre Socioculturel « le Kiosque » au 06 42 88 71 60 ou au 07 86 70 79

ma vie en numérique 2020

Le Secours Catholique près de chez vous !...

Le Secours Catholique vient en aide aux personnes en difficulté.
Pour cela, les personnes désirant cette aide doivent se faire connaître et s'inscrire en Mairie

Nous recevons ces familles à l'épicerie solidaire deux fois par mois (le mercredi tous les 15 jours), les dates vous seront données en Mairie.

L'espace vêtements est ouvert les mêmes jours, **il est ouvert à tous**. Nous y avons les vêtements neufs et d'occasion et acceptons les dons de vêtement en parfait état.

Le local se situe : **15 rue de la treille 85 420 MAILLEZAIS**

Pour tous renseignements, adressez-vous à :
Josy FLEURET Responsable de l'espace vêtements - 02.51.52.94.77

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Présentation du nouveau bureau :

Président : Denis LA MACHE

Vice-Présidente : Eliane MONTAMAT

Administrateurs nommés par arrêté du Maire :

Au titre de l'UDAF : Gisèle SYLVAIN

Au titre du Secours Catholique pour leur intervention dans l'aide alimentaire sur la commune :
Josy FLEURET

Au titre de leur participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social mené dans la commune : Marie BREGEON
Micheline BOURNEAU

Administrateurs délégués par le conseil municipal

Élisabeth BARRANGUET
Élisabeth GUILLOT
Géraldine PERLIÈRE

Le CCAS prend en charge la cotisation annuelle des chauffeurs bénévoles auprès du centre social « Le kiosque » de Benet.

Le listing des personnes isolées a été révisé et les membres du CCAS doivent l'utiliser en cas d'intempéries, ou évènement exceptionnel (canicule, tempête, inondations…).

Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une aide à domicile proche de chez vous

L'association locale **ADMR de Maillezais** intervient sur les communes de Maillezais, Nieul sur l'Autise, Liez, Saint Hilaire des Loges, Saint Pierre le Vieux, Saint Sigismond, Xanton Chassenon, Bouillé Courdault et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles: entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile… Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos **15 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours** auprès des personnes fragiles.

L'admr, ce sont aussi des bénévoles, qui par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie.

Nous recherchons activement sur vos communes :

- ✓ **des bénévoles de gouvernance** pour animer et organiser la vie associative locale,
- ✓ **des bénévoles de proximités** pour réaliser des appels de convivialité et des visites de courtoisie.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est préoccupation constante.

Venez nous rejoindre !

Pour vous engager bénévolement à ADMR et rejoindre ainsi une équipe locale et pour toutes informations,

➘ **Le secrétariat mutualisé Fontenay Vendée Sèvre Autise vous accueille**
du lundi au vendredi de 8h30 à12h30 et de 14h à 17h 25 rue Kléber- 85200 Fontenay le Comte
Tél : 02 52 61 45 68 - fontenaywsa@admr85.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ÉCOLES DU RPI DU MARAIS (SIGE)

Depuis 2002, la commune de Saint-Sigismond est en « regroupement pédagogique intercommunal » avec les communes de Liez et du Mazeau. Les élèves sont par classe de deux niveaux seulement (sauf exception). Les enseignantes y trouvent un confort et peuvent consacrer plus de temps aux élèves. La répartition des élèves dans chaque classe reste du ressort des enseignants. Elle se décide en conseil des maîtres.

École Publique de Saint Sigismond

61 rue Principale 85 420 Saint-Sigismond
Tél. : 02 51 52 93 19
Directrice : Marie PROUST
L'école accueille les enfants du Cours Élémentaire 1ère et 2ème année (CE1-CE2). 24 élèves

École Publique de la commune de Liez

85420 LIEZ
Tél. : 02 51 00 75 27
Directrice : Isabelle BORTOLOTTI
L'école accueille les enfants de la Grande Section de maternelle (GS) et ceux du Cours Préparatoire (CP) .22 élèves

École Publique de la commune du Mazeau

53 route de Sainte-Christine 85420 Le Mazeau
Tel École primaire : 02 51 52 91 01
Tel École maternelle : 02 51 00 94 24
Directrice : Mme Élodie CHARTIER
Professeur des écoles (Maternelle) : Isabelle JOSLAIN

L'école du Mazeau est composée de deux classes. La première accueille les enfants de Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) (20 élèves), classe la mieux adaptée à l'accueil des petits. La seconde accueille les élèves de Cours Moyen 1ère et 2e année (CM1 et CM2, 21 élèves). Cette classe peut ainsi profiter du plateau sportif indispensable à cet apprentissage avant le départ pour le collège.

Merci à nos institutrices ainsi qu'aux employés communaux qui travaillent dans les écoles (dans les classes ou les cantines).

Le transport scolaire

L'inscription aux transports scolaires et le paiement se réalisent en ligne sur le site du Conseil Régional (qui a pris la compétence transports scolaires) https://aleop.paysdelaloire.fr/

Inscriptions en cours d'année : s'adresser à la mairie du Mazeau (organisateur secondaire).

Son objet

Le syndicat intercommunal a pour objet la gestion matérielle des écoles : acquisition des fournitures, maintenance et entretien du matériel et mobilier dans les écoles, frais de télécommunication (téléphone & internet), frais de produits d'entretien pour cantines et écoles, frais de pharmacie, transport pour sorties, à l'exception des sorties culturelles financées par l'APE (Association des Parents d'Elèves), assurance RC des écoles, gestion des crédits pédagogiques, gestion des cantines du RPI Liez- Le Mazeau - St Sigismond. Ce syndicat a été créé en 2003 pour une plus grande équité entre les écoles, il est en effet préférable d'avoir, pour chaque commune, des dépenses équivalentes et un niveau d'équipement semblable pour les élèves des trois écoles du RPI. Les décisions budgétaires sont donc prises en commun par le bureau où siègent les maires des trois communes.

Composition du bureau

Le SIGE est composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants de chaque commune. Elisabeth GUILLOT assure la présidence.

Les décisions du SIGE prises en 2020

BUDGET
Le budget laissant apparaître une participation des communes membres à hauteur de 25 344,68 € la répartition s'effectue selon les statuts et les effectifs de la rentrée de septembre. La participation fait l'objet de deux appels avec un premier versement en juin (70 %) et un second (solde) en septembre-octobre :

La comptabilité du SIGE

	Total Prévu	Réalisé au 7/01/2021
FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	**161 420,00**	**99 481,90**
011 - Charges à caractère général	117 800,00	76 970,18
012 - Charges de personnel et frais assimilés	25 920,00	20 780,88
022 - Dépenses imprévues	400,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 100,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	11 200,00	1 730,84
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00
RECETTES	**161 420,00**	**145 378,08**
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	42 730,64	42 730,64
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	64 000,00	43 561,00
74 - Dotations, subventions et participations	54 689,36	58 669,34
76 - Produits financiers	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	417,10
INVESTISSEMENT		
DÉPENSES	**37 172,82**	**25 955,10**
001 - Solde d'exécution section d'investissement reporté	12 213,60	12 213,60
21 - Immobilisations corporelles	24 959,22	13 741,50
RECETTES	**37 172,82**	**28 028,52**
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 100,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	26 317,12	18 317,12
13 - Subventions d'investissement	5 755,70	9 711,40

RECAPITULATIF PAR COMMUNE			
	fonct.	invest.	TOTAL
LIEZ	3 452.18	3 902.85	7 355.04
LE MAZEAU	5 178.27	3 902.85	9 081.13
SAINT SIGISMOND	5 005.66	3 902.85	8 908.52
	13 636.12	11 708.56	25 344.68

DÉROGATIONS

Le SIGE et les communes mettent à la disposition des familles toutes les infrastructures nécessaires à la scolarisation des enfants :

- garderie : 7 h 30 -9 h et 16 h 30 -18 h 30,
- cantines scolaires.

Aucune dérogation à la carte scolaire ne peut donc être envisagée.

TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

USAGERS	Tarifs RESTAURATION SCOLAIRE année scolaire 2020/2021
Tarif enfants scolarisés	2,95 €
Tarif adultes	4,25 €
Tarif adultes non rémunérés et stagiaires	4,25 €

	TARIFS accueil périscolaire du SIGE 2020-2021 QF <900	TARIFS accueil périscolaire du SIGE 2020-2021 QF >900
Tarif matin	1,90	2,10
Tarif soir	2,80	2,90
JOURNÉE ENTIÈRE	4,50	4,90

Pour information des parents d'élèves : le seuil de recouvrement (montant minimum des factures) est de 15 €.

EFFECTIFS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS LE JOUR DE LA RENTRÉE 2020 /2021

	Classe de St Sigismond A1	**Classe de Liez A2**	**Classe du Mazeau 1 A3**	**Classe du Mazeau 2 A4**	enfants/Cne (=A1+A2+A3+A4)
SAINT SIGISMOND	11	4	8	5	28
LIEZ	4	4	7	2	17
LE MAZEAU	9	5	7	8	29
AUTRES COMMUNES	1	3		1	5
TOTAL/Classe	**25**	**16**	**22**	**16**	79
TOTAL RPI - le jour de la rentrée scolaire	**79**				

ÉTAT CIVIL

En 2020 à Saint Sigismond

Naissances

Emilia METEAU domiciliée à Reth

a pointé le bout de son nez le 29/03/20

Emie DELAVAL domiciliée 6

résidence le clos a vu le jour le 25/10/20

Décès

13/01/2020	PHILIPPE	Pierrette
13/04/2020	MERCIER	Jacqueline
22/06/2020	FLEURET	Marcelle
31/07/2020	HOAREAU	Roger
28/08/2020	DORION	Jean-Jacques
16/09/2020	MERCIER	Robert
14/10/2020	RICHARD	Louis
06/12/2020	DESVIGNES	Joëlle

Il y a 100 ans à Saint Sigismond : État civil 1920

Les naissances

Numéro d'Acte	Nom	Date de naissance
1	TARDY Annette Marie Delina	01/01/1920
2	LÉGERON Solange Rose Marguerite	19/02/1920
3	BŒUF Albert Aristide Lucien Léon	12/03/1920
4	LAVEAUD Denis Aimé Mary	17/03/1920
5	MOUSSEAU Marcel Clovis Louis	30/03/1920
6	PERRON Camille Louise	18/04/1920
7	THIBAUDEAU Michel Jean Ismaël	11/05/1920
8	COCHARD Georges Paul	23/05/1920
9	PARIS Anna Christiane Gabrielle	31/05/1920
10	BAUBRIEAU René Édouard Raymond	11/07/1920
11	METEAU Flavie Léa	15/07/1920
12	BARBIER Jean Joseph	05/08/1920
13	BARBIER Léon Louis Georges	18/08/1920
14	GARNIER Églantine Yvonne Marguerite Marie	14/09/1920
15	GELLÉ Louise Mélanie	13/10/1920
16	MANTEAU Renée Georgette Marie	21/10/1920
17	LUCAS Camille Pierre Raymond	24/10/1920

Les mariages

Date du mariage	Nom de l'époux	Nom de l'épouse
17/01/1920	MASSÉ Pierre Justin Alexis Fernand	MAINARD Augustine Aglaée Églantine
27/04/1920	ROUSSEAU Maurice Ulysse Théophile Daniel	LUCAS Hélène Valentine Alexandrine
24/08/1920	GRELIER Pierre Elie	BOUCHET Laure Marie Louise
14/09/1920	ROUSSEAU Pierre Georges Victor	THIBAUDEAU Bernadette Claire Louise Ernestine
12/10/1920	CHATAIGNER Gaston Edmond Alfred	CHAILLÉ Marie Raymonde Aurore Hélène
29/12/1920	VERGNET Charles Edmond Gilbert	THIBAUDEAU Jeanne Marie Thérèse

Les décès

Date du décès	Nom du défunt
28/01/1920	GUILLEMOTEAU Marie Louise Adeline
10/02/1920	VANDENBRIELE Franciscus Xavécius
07/04/1920	LEROT Charles
27/08/1914	PÉRAUDEAU Leonce Louis Marie
04/10/1914	RÉPUCE Alexis François Maxime
04/08/1914	CHAILLÉ Louis Pierre Alexandre
04/07/1920	CAQUINEAU Louis Michel
06/07/1920	GARNIER Alexis
07/07/1920	BONNEAU Louise
28/07/1920	LAVEAUT Édouard Auguste Octave Armand
14/10/1914	LUCAS Eugène Clovis François
26/10/1920	MOUSSEAU Alphonse
20/12/1920	ROUSSEAU Pierre
24/12/1920	MOUNIER Marie Julie

Répartition des secours sur la commune

SAPEURS-POMPIERS
MAILLEZAIS
MAILLÉ

APPELS D'URGENCE 18 OU 112

QUAND ET COMMENT APPELER LES SECOURS ?

Voici quelques conseils pour savoir quand et comment prévenir les sapeurs-pompiers.

Deux numéros d'urgence à retenir : le 18 et le 112.

Dans quels cas appeler ?

Vous pouvez appeler les sapeurs-pompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

Quels renseignements donner ?

- **Où vous trouvez-vous ?** Indiquez le lieu le plus précisément possible pour permettre aux secours de vous trouver rapidement (ville, rue, numéro, étage, code d'accès à l'immeuble si nécessaire, etc.) ;
- **Que se passe-t-il ?** Indiquez la nature du problème (feu, malaise, accident, etc.), le nombre et l'état des victimes ;
- **Y a-t-il un risque que les choses s'aggravent ?** Évoquez les risques éventuels d'incendie, d'explosion ou d'effondrement ;

Répondez aux questions qui vous seront posées par la personne que vous aurez au téléphone. Ne raccrochez jamais le premier ! La personne qui a pris en charge votre appel vous dira quand elle a toutes les informations nécessaires. Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Gardez votre sang-froid

Une annonce calme, claire et complète garantit la **rapidité des secours**.

Besoin de sapeurs-pompiers

Le Service départemental d'Incendie et de secours de la Vendée est composé de sapeurs-pompiers professionnels, mais aussi, **et en majorité, de sapeurs-pompiers volontaires** qui concourent à l'ensemble des missions opérationnelles au travers d'un noble engagement.

Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de forces vives. Aussi, hommes ou femmes, âgés de 18 à 50 ans, vous pouvez vous engager au profit de la population en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

Nul besoin d'être sportif de haut niveau. Si vous défendez des valeurs telles que l'altruisme et la solidarité et que vous souhaitez être pleinement acteur d'une vie citoyenne, il vous suffit de prendre contact avec le centre de secours :
Chef de Centre : Capitaine Abel GARREAU – abel.garreau@sdis-vendee.fr 06.83.97.45.61

2020 !

L'année 2020 reste pour bon nombre de personnes une année que l'on ne souhaite pas revivre !
Pour notre centre de secours :

- augmentation de 10 % de nos interventions au 1er novembre.

- du 1er janvier au 1er novembre : 8 nouvelles recrues, dont 5 femmes, 2 départs pour un autre centre de secours.

L'effectif total est de 30 pompiers.

Hommage.

Nous avons été frappés par le décès rapide de l'un des nôtres, Jean-Louis BOUREAU en octobre dernier. Jean-Louis a été pompier volontaire pendant 25 ans de 1994 à 2019.

Coordonnées :

Chef de Centre : Lieutenant Abel GARREAU – abel.garreau@sdis-vendee.fr 06.83.97.45.61

SDIS de la Vendée BP 695 – Les Oudairies 85017 La Roche-sur-Yon Cédex

Retrouvez le SDIS sur

« Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée – SDIS 85 »

« @SDIS85 »

Site internet : www.sdis85.com

2020, année spéciale, compte tenu de la crise sanitaire mondiale. Deux confinements, des risques de contaminations et des précautions à prendre ont perturbé la vie de chacun comme celle des associations ou des pompiers.

Depuis de nombreuses années les Pompiers de DAMVIX ont le soutien des Damvitais et plus particulièrement de la commune, un grand Merci à Jean-Claude RICHARD pour s'être battu pour nous pendant toutes ces années et des différentes équipes municipales qui l'épaulaient.
La nouvelle équipe d'ailleurs n'est pas en reste, élus depuis peu nous nous sommes déjà rencontrés à plusieurs reprises et avons échangé sur de nombreux sujets et effectué quelques avancées majeures comme établir une convention Pompiers – Mairie – École. Cette convention permet aux Sapeurs-Pompiers qui ont des enfants à l'école de pouvoir partir en intervention tout en sachant que leurs enfants seront pris en charge par la cantine ou la garderie alors que ce n'était pas prévu initialement.

Autre point, mais pas des moindres, depuis fort longtemps les pompiers de DAMVIX, même s'ils peuvent intervenir n'importe où en VENDÉE ou autre, n'avaient officiellement pour zone d'intervention que la commune de DAMVIX. Depuis maintenant une dizaine d'années, RETH et LE COUDREAU se sont ajoutés à ce secteur de premier appel et, à partir du 01 janvier 2021, LE MAZEAU va s'ajouter à cette zone d'intervention confirmant ainsi la confiance qu'on nous a confirmée en nous dotant d'un nouveau Centre de Secours en 2018.

Côté Sainte Barbe, même punition que pour les calendriers, elle est annulée pour 2020, mais vous trouverez ci-dessous les points importants de notre activité 2020.

Malgré une période très calme lors du premier confinement, l'activité importante qui a suivi a eu pour effet d'avoir une activité 2020 (01 décembre 2019 au 21 novembre 2020) semblable à celle de 2019 (01 décembre 2018 au 30 novembre 2019) :168 interventions en 2019 pour 169 cette année.

Type d'intervention	2019	2020	Augmentations
Secours à Personne	128	124	-3,13 %
Accidents sur voie publique	11	12	+ 9,09 %
Incendies	25	25	+ 0,00 %
Opérations diverses	4	8	+ 100,00 %
Totaux	168	169	+ 0,60 %

- 94 sur notre secteur de premier appel (55,62 %)
- 75 hors secteur de premier appel (44,38 %)

Cette année a été aussi l'année des intégrations, Mattéo DEBUIGNY, ancien Jeune Sapeur Pompier qui a rejoint l'équipe ainsi que Cyprien BRUNET (LE MAZEAU) et Nolan METEAU (DAMVIX) qui commencent, cette année, l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre-Autize*.

Un grand merci à l'ensemble du personnel pour son investissement, cette année en particulier, dans les conditions particulières qu'il y a eu. Des procédures de plus en plus strictes et des contraintes de plus en plus importantes n'ont pas empêché le personnel d'assurer le service public que vous attendiez et de se former.
En plus des manœuvres mensuelles incluant des manœuvres de références pour le secours à personne qui concernent tout l'effectif, Mattéo a validé son Brevet de Jeune Sapeur-Pompier (incluant pour cette année le lot de sauvetage et de protection contre les chutes et l'équipier prompt secours), Cédric son aptitude pour utiliser les tuyaux en écheveau et Jérémy a terminé sa formation de base en validant les techniques d'incendie que sont l'équipier plateau, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes et l'équipier ambulance tout en validant, ainsi que Marie, son aptitude à pouvoir conduire les ambulances. Pendant ce temps, Guillaume, en plus de confirmer sa formation de sauvetage aquatique a ajouté le secours en eaux vives (nécessaire pendant les inondations) la formation d'encadrant sportif (avec Charly) et celle de chef d'équipe incendie. Charly qui lui en plus de l'encadrement sportif s'est spécialisé pour les feux de forêts et la formation de premier niveau. Ludovic et Sylvain eux, après avoir fait la formation de perfectionnement incendie, se sont attaqués avec succès à un des plus gros morceaux de la formation pompier, celle qui permet d'être le chef du véhicule incendie. Damien, lui, notre seul moniteur de secourisme a validé la mise à jour de celle-ci et effectué la formation d'encadrant fortement conseillée aux Chefs de Centres, Adjoints et autres personnels d'encadrement. Enfin Martine, notre infirmière qui, en plus de se maintenir toujours à jour dans les protocoles, fût notre représentante Damvitaise au Vendée Globe 2020.
Vous pouvez donc le constater, malgré la COVID-19, nous n'avons en aucun cas négligé la formation nécessaire à la bonne vie du centre et ce n'est pas terminé, il y en a d'autres de planifiées avant la fin de l'année.

Un énorme merci aux entreprises qui nous soutiennent en autorisant le départ des Sapeurs-Pompiers pendant leur temps de travail, leur permettant d'arriver en retard ou de pouvoir effectuer de la formation. Nous sommes un centre ayant de nombreuses conventions ou partenariat avec les employeurs, s'il y a bien sûr des partenaires de longue date tels que TFCM, Menuiserie ROCHER, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autize et La clinique Sud Vendée, mais il ne faut pas oublier non plus les artisans et auto-entrepreneurs tels que le Garage GARDOT, la boulangerie BIRONNEAU et Bruno JOURDAIN qui s'occupe de tous vos extérieurs. Cette année, deux nouveaux partenaires, l'entreprise SAFRAN de NIORT pour Jérémy et les travaux publics RINEAU de MAILLEZAIS pour Ludovic. Bien sûr ce n'est pas une liste figée, nous restons dans l'espoir de nouveaux partenariats.

Enfin un merci à tous ceux qui nous soutiennent d'une façon ou d'une autre comme le village vacances pour nos cours de JSP et la piscine ou chacun de vous au travers de vos dons et soutiens divers.

N'oubliez jamais que si vous avez besoin des pompiers, les pompiers ont besoin de vous !

Si vous êtes intéressés pour devenir Jeune Sapeur-Pompier (à partir de 13 ans) ou pompier, il vous suffit de contacter un pompier de votre connaissance ou appeler une des personnes du trio de commandement, Laurent GARNIER, Chef de Centre (06 03 27 14 37), Damien TRIAUX, Adjoint au Chef de Centre (06 75 65 65 49) ou Philippe GARDOT, Adjoint au Chef de Centre (06 14 80 07 03).

Laurent GARNIER
Chef de Centre du Centre de Secours de DAMVIX

Les Jeunes-Sapeurs-Pompiers « Sèvre-Autize »

Association loi 1901 mise en place entre les pompiers de Benet, Damvix, Maillezais, Vix et Xanton-Chassenon en 2004. La section compte quinze jeunes.

Nous vous proposons de prendre connaissance du parcours d'une JSP en 3e année.

Je m'appelle Lucie Vallat, je suis en 1ère générale, au Lycée François Rabelais à Fontenay-Le-Comte. Jeune Sapeur-Pompier dans la section Sèvres Autize, je fais partie du Centre de Secours de Maillezais.

J'ai commencé les JSP en septembre 2018 et je suis en 3e année depuis le mois de septembre 2020.

« Aimer porter secours »

J'ai souhaité faire les JSP tout d'abord car la formation m'intéressait ! j'ai toujours aimé porter secours aux personnes qui en ont besoin et cette formation me permet de développer mes compétences dans ce domaine.

De plus, être pompier c'est aussi combattre le feu et, aux JSP, nous apprenons les différentes manœuvres tout au long de la formation pour nous permettre de nous exercer et ainsi être prêt lorsque nous deviendrons sapeur-pompier volontaire.

« Les JSP m'ont fait grandir »

C'est donc pour moi une chance d'être JSP et je peux dire aujourd'hui que la formation répond totalement à ce que j'attendais. ***Les JSP m'ont fait grandir*** *et prendre conscience de beaucoup de choses et j'ai hâte d'être SPV afin d'apporter tous mes acquis aux personnes dans le besoin et intégrer cette grande famille des sapeurs-pompiers.*

J'encourage tous les jeunes qui ont entre 13 et 14 ans qui, comme moi, aiment le contact et venir en aide aux personnes en difficulté, à s'engager dans les JSP.

L’Outil en Main Vendée Sèvre Autise

L’association L’Outil en Main Vendée Sèvre Autise est autonome et gère son budget. Elle est adhérente à L’Union de L’Outil en Main situé Boulevard Marceau 75007 Paris. Le financement est assuré par la cotisation des Parents, de multiples partenariats avec des entreprises du territoire de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et les Institutionnels tel que le Conseil Départemental de la Vendée. La Communauté de Commune apporte un soutien très important en mettant à notre disposition le local qui reçoit les Enfants ZA les Champs Francs à Benet. Dès le 12 janvier 2019, nous avons accueilli 12 enfants encadrés par 20 Bénévoles ; le 28 septembre dernier, notre 2e rentrée, nous recevons 16 enfants et 30 bénévoles. L’initiation des enfants aux métiers manuels se déroule le samedi matin durant les périodes scolaires dans un vrai atelier avec de vrais outils et encadré par de vrais Gens de Métiers.
Tout cela concrétise l’esprit de L’Outil en Main.

Tu as entre 9 et 15 ans. Tu veux t’initier aux métiers manuels. Tu veux réaliser tes propres objets. Tu veux apprendre le geste juste. Tu veux travailler avec de vrais outils alors rejoints notre atelier L’Outil en Main à Benet.

Vous êtes Femme et Homme de métier retraité(e) :
Vous avez quelques heures libres par semaine. Vous voulez investir dans le bénévolat. Vous voulez transmettre votre savoir-faire. Vous voulez partager l’amour de travail bien fait aux générations futures, de susciter des vocations.

Alors, rejoignez-nous en appelant : - La Secrétaire Ghislaine Bigot au 06 52 04 51 46 ou 02 51 87 02 59 - Le Président Gilbert Bironneau au 06 70 07 88 38 ou 02 51 52 17 30 En rédigeant un email à l’adresse suivante : loutilenmainvsa@gmail.com

Site internet de l’Union de L’Outil en Main : www.loutilenmain.fr

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

25, rue de la Gare 85420 Oulmes
Tél : 02 51 50 48 80 Fax : 02 51 50 48 75
secretariat@cc-vsa.com

Quelles sont les compétences de la CCVSA ?

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **L'aménagement de l'espace**
  - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
  - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur
- **Le développement économique**
  - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du Code général des collectivités territoriales
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
  - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- **L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **La protection et la mise en valeur de l'environnement**
- **La politique du logement et du cadre de vie**
- **La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**
- **La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs**
- **L'eau**
- **La création et la gestion des maisons de services au public**

COMPÉTENCE FACULTATIVE

- **La création et la gestion d'un service public d'assainissement non collectif**

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- **Le développement touristique**
  - L'aménagement et la gestion de l'espace de loisirs du lac de Chassenon
  - L'aménagement et la gestion d'une aire d'accueil touristique et de covoiturage sur la commune de Xanton-Chassenon
  - La définition, l'élaboration et la mise en œuvre de la charte intercommunale de randonnée pédestre
  - L'entretien du réseau intercommunal des sentiers pédestres et ceux destinés aux cyclotouristes
  - La participation à la création de pistes cyclables départementales

    - Tourisme fluvestre : l'aménagement et l'entretien des haltes

- **Le développement culturel**
    - Les actions de diffusion, création, animation, enseignement, communication dans le domaine de l'art et de la culture
    - Le soutien à des actions ou évènements culturels
    - Le soutien à l'animation du réseau des bibliothèques des communes membres
    - La création et la gestion de l'École Intercommunale de Musique
    - L'entretien et la gestion de la Maison de la Meunerie à Nieul-sur-l'Autise
- **La petite enfance, l'enfance et la jeunesse**
    - La création, l'aménagement et la gestion de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance à Benet et de deux microcrèches à Saint Hilaire des Loges et à Vix
    - La création et la gestion d'un Relais Assistants Maternels (RAM)
    - La création, l'aménagement et la gestion de la Maison Intercommunale de Loisirs à Nieul-sur-l'Autise
    - L'organisation et la gestion du transport des enfants des écoles primaires à la piscine de Damvix
    - La prise en charge du transport scolaire pour tous les collégiens du territoire dans le cadre d'une subdélégation
- **La prévention routière**
    - Le soutien aux actions en faveur des jeunes et des seniors
    - Les actions de prévention routière en milieu scolaire
- **Solidarités – Santé**
    - Le transport des denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire
    - Le soutien au Fonds d'Insertion des Jeunes en Difficulté et l'association PASEO
    - Le soutien à un Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique
    - La coordination, l'animation et le soutien aux actions de santé
    - La création, la construction, l'entretien et le fonctionnement des Maisons de Santé et des Cabinets médicaux pluridisciplinaires
- **L'emploi et l'insertion**
    - Le soutien à la Mission Locale et à l'association Atout Linge
- **Les communications électroniques**
- **Autres**
    - La construction, gestion et travaux d'amélioration des casernes de gendarmerie
    - La gestion d'un bâtiment pour l'accueil de formations

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise est Michel BOSSARD, Maire de Rives-d'Autise.

1er Vice-président, Stéphane GUILLON, Maire de Bouillé-Courdault

2e Vice-président, Daniel DAVID, Maire de Benet

3e Vice-président, Christian HENRIET, Maire de Saint-Pierre-le-Vieux

4e Vice-président, Bernard BORDET, Maire de Le Mazeau

5e Vice-présidente, Annie RINEAU, Maire de Maillezais

6e Vice-président, David CARTRON, 1er adjoint à Saint-Hilaire-des-Loges

7e Vice-président, Denis LA MACHE, Maire de Saint-Sigismond

8e Vice-président, Joël CHOLLET, 3e adjoint à Benet

9e Vice-président, Adeline POUPLIN, Maire de Liez

10e Vice-président, Claudy RENAULT, Maire de Xanton-Chassenon

Représentation de la commune à la CCVSA

FINANCES ET ÉCONOMIE

Titulaire : Denis LA MACHE Suppléante : Eliane MONTAMAT

HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Titulaire : Jocelin QUILLET Suppléant : Luc VRIGNAUD

SANTÉ, CLIMAT ET MOBILITÉ

Santé : Géraldine PERRIÈRE
Climat : Elisabeth BARRANGUET
Mobilité: Eliane MONTAMAT

SITES CULTURELS : CENTRE MINIER ET MAISON DE LA MEUNERIE

Titulaire : Élisabeth GUILLOT Suppléante : Eliane MONTAMAT

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Titulaire : Jocelin QUILLET Suppléante : Géraldine PERRIÈRE

TOURISME ET LOISIRS

Titulaire : Élisabeth GUILLOT Suppléante : Géraldine PERRIÈRE

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Titulaire : Jocelin QUILLET Suppléant : Jean-Louis CHATAIGNÉ

SOLIDARITÉ – ENFANCE – JEUNESSE

Titulaire : Denis LA MACHE Suppléante : Eliane MONTAMAT

ASSAINISSEMENT

Titulaire : Jocelin QUILLET Suppléant : Jean-Louis CHATAIGNÉ

ACTIONS CULTURELLES

Titulaire : Élisabeth GUILLOT Suppléant : François FLEURET

MUTUALISATION

Titulaire : Jean-Louis CHATAIGNÉ Suppléant : Luc VRIGNAUD

ACCESSIBILITÉ

Titulaire : Géraldine PERRIÈRE

IMPÔTS DIRECTS

Titulaire : Denis LA MACHE Suppléante : Eliane MONTAMAT

SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTISE

Titulaire : Jean-Louis CHATAIGNÉ Suppléant : Jocelin QUILLET

SYNDICAT FONTENAY SUD VENDÉE DÉVELOPPEMENT

Titulaire : Denis LA MACHE Suppléante : Eliane MONTAMAT

Redevance : les indispensables

- **Restituez votre carte d'accès en cas de départ pour éviter qu'elle vous soit facturée...**

La carte d'accès est un équipement de collecte puisqu'elle vous permet d'ouvrir les conteneurs enterrés et d'entrer en déchèteries : pensez à la restituer au Sycodem lors du départ d'un logement si vous quittez notre territoire. Au-delà des 15 jours qui suivent la clôture de votre compte, **sa non-restitution sera facturée 15 €.** Une carte retournée est réinitialisée et remise en stock pour un futur usager.

- **Déclarer son arrivée ou son départ du logement : ouvrez/fermez votre compte « Sycodem » comme l'eau et l'électricité**

L'eau, l'électricité et… les déchets : à chaque emménagement ou déménagement, prenez l'habitude de contacter nos services par téléphone, mail ou site internet afin d'ouvrir ou fermer votre compte auprès du Sycodem. Cette démarche permettra un calcul exact de votre Redevance suivant l'utilisation du service et la période d'occupation du logement.

- **sycodem.webusager.fr :**

Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous pour **suivre votre consommation du service de collecte** : dates et heures de vidage de vos bacs, de vos dépôts en conteneurs enterrés, de vos entrées en déchèteries ; numéros d'identification de vos équipements...

Dépôts sauvages : stop aux incivilités !

- **Les déchets ce n'est pas à côté de la poubelle, mais à l'intérieur !**

Un geste évident, mais pas tant que ça si on constate les volumes de déchets abandonnés sur notre territoire. Plus de 5 000 L de sacs noirs abandonnés sont collectés toutes les semaines par les services du Sycodem, sans compter les matelas, mobilier cassé, et autres encombrants, retirés par les services municipaux. Ajoutons à cela, les bouteilles vides soigneusement posées au pied des conteneurs à verre alors qu'il suffit de les jeter à l'intérieur…
Depuis plusieurs mois, les communes et le Sycodem se mobilisent pour mettre en place des moyens d'action qui iront en s'accentuant dans les semaines à venir : information, sensibilisation, répression, verbalisation...
Cette situation actuelle qui pollue notre cadre de vie doit cesser.

Sycodem Sud Vendée
Pôle Environnemental du Seillot, Allée verte, 85 200 Fontenay-le-Comte - accueil@sycodem.fr
Du lundi au mercredi et le vendredi : 9 h 30-12 h /14 h-16 h le jeudi : 9 h 30-12 h
Renseignements :, 02.51.50.75.35 ou accueil@sycodem.fr

Le Bureau
Président : Stéphane GUILLON
1er Vice-Président : Stéphane BOUILLAUD
2e Vice-Président : Lionel PAGEAUD
Membres : Gilles BOUTEILLER, Laurent DUPAS, Catherine MASSON SOULARD, Sébastien ROY

L'I.I.B.S.N. ET LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

À la différence d'autres cours d'eau où la propriété du lit est partagée entre les propriétaires des parcelles attenantes, la Sèvre Niortaise et trois de ses affluents, le Mignon, la Jeune Autize et la Vieille Autize, sont des propriétés publiques. On parle de Domaine Public Fluvial (DPF). Cette propriété publique comporte le lit de la rivière et ses berges jusqu'au niveau de débordements des eaux.

L'IIBSN est un établissement public créé en 1987 par les Conseils Généraux de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Depuis le 1er janvier 2014, elle est propriétaire et gestionnaire du Domaine Public Fluvial de la Sèvre Niortaise, des Autizes et du Mignon, qui lui a été transféré par l'État. Dans ce cadre, elle assure : l'entretien du Domaine, la continuité de la navigation, les travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques devenus sa propriété, la gestion des Autorisations d'Occupation temporaires et la Police du Domaine.

De part et d'autre de la voie d'eau, sont définies des servitudes de passage. Le propriétaire public ou privé de la parcelle attenante au cours d'eau doit laisser libre de tout obstacle un espace permettant le passage des promeneurs, pêcheurs, services et secours.
Concernant la Sèvre Niortaise et ses affluents, il existe deux types de servitude : celle démarche pied, large de 3,25 m, et celle de halage, large de 6 m qui s'applique dans la majorité des cas.

ÉVOLUTION DES LIMITES DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET DES SERVITUDES

Les limites des propriétés et des servitudes ne sont pas fixes. Elles évoluent et se déplacent en fonction de la mobilité du cours d'eau dans son lit majeur (érosion ou accumulation sédimentaire).

L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Toute installation à titre privatif du Domaine Public Fluvial est soumise à autorisation. Celle-ci est nominative et limitée dans le temps. On parle *d'Autorisation d'Occupation Temporaire*. L'IIBSN, propriétaire et gestionnaire du Domaine, autorise ou non l'installation, en contrepartie d'une redevance domaniale en fonction du type d'installation. Le montant de cette redevance est défini par le Règlement du Domaine.
Ces installations peuvent être de plusieurs natures : ponton, amarrage, canalisation, pompage...
L'IIBSN veille à ce que ces installations respectent une certaine qualité paysagère, le Domaine Public Fluvial s'inscrivant au sein d'un espace remarquable : le Marais Poitevin. Ces installations peuvent être autorisées à condition de respecter la sécurité des usagers des cours d'eau et de maintenir une accessibilité suffisante à l'eau pour le public.

Dans le site classé du marais mouillé poitevin, toute installation de ponton et autre ménagement de berges est également soumise à autorisation du Préfet, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

PRESCRIPTION POUR L'IMPLANTATION DE PONTONS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

L'IIBSN, en partenariat avec le Parc naturel régional du Marais Poitevin et les gestionnaires du site classé (Inspecteurs des Sites et Architectes des Bâtiments de France), préconise :

- L'implantation de pontons en bois non peint, non traité et non verni afin d'assurer un impact minimum sur la berge et le milieu et d'en faciliter la déconstruction à la fin de la période de validité de l'Autorisation d'Occupation Temporaire
- La construction de pontons n'empiétant pas au-delà d'un mètre sur la voie d'eau afin de ne pas gêner la navigation sur le DPF
- L'entretien des abords des pontons sur au moins un mètre de part et d'autre de l'ouvrage afin de le rendre clairement visible pour éviter tout accident ou destruction accidentelle.
  L'emploi de désherbant est strictement prohibé.

Pour de plus amples informations, l'IIBSN vous invite à contacter le :

Service Navigation
Gestion du Domaine
1 quai Belle Île
79000 NIORT
Tel : 05 49 09 01 55 Mail : gestion.domaine@sevre-niortaise.fr

Vous trouverez également sur le site internet de l'IIBSN (www.sevre-niortaise.fr) dans la rubrique « Domaine Public Fluvial » tous les documents relatifs aux Autorisations d'Occupation Temporaire

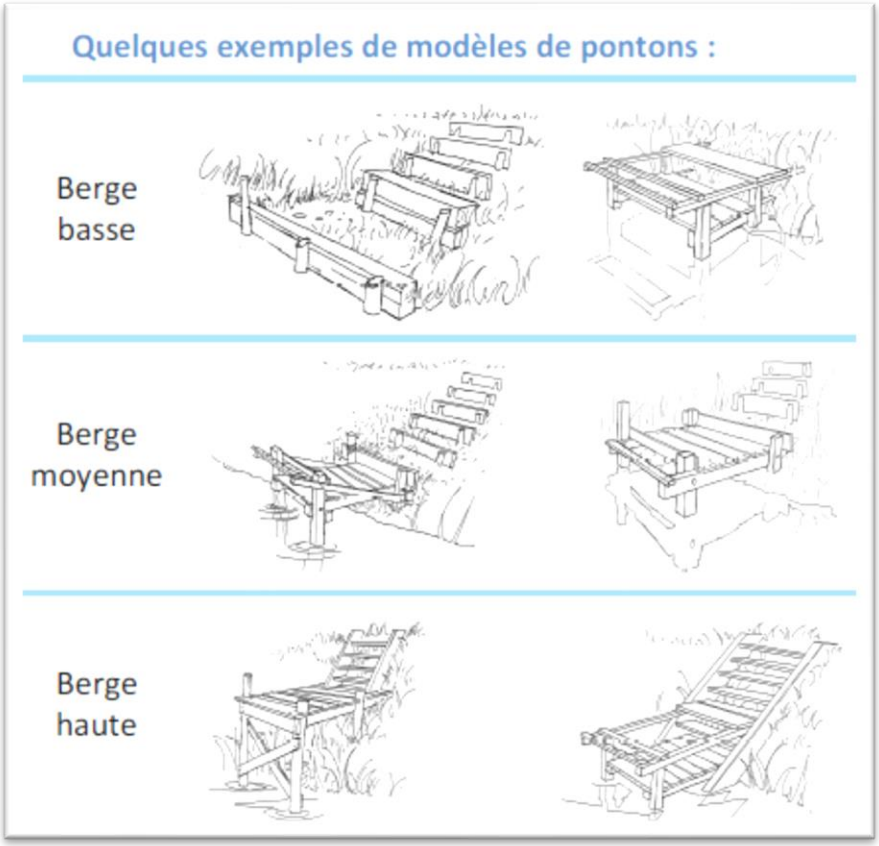

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOTRE COMMUNE

Nos Artisans et Commerçants

Embarcadère de l'Autize
Bar, Brasserie balades en barques
Vincent LIEBOT
Le Port
85420 Saint-Sigismond
Tél. : 02.51.52.97.45 /06.86.53.09.59
vincent.liebot@orange.fr

Camille VAUVERT
Maréchal-Ferrant

06.73.13.51.12

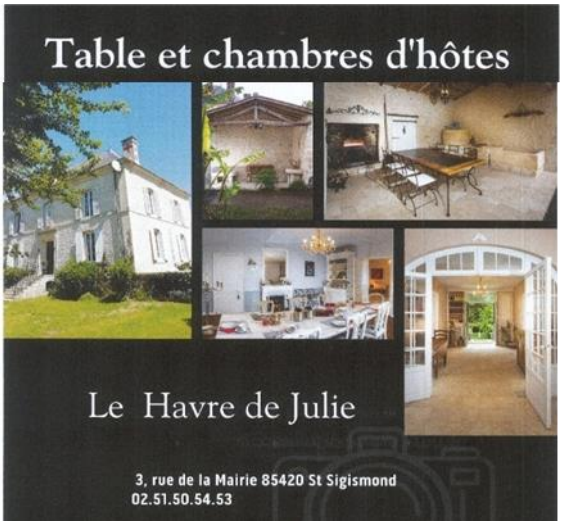

Marina CHAIGNEAU – Artiste peintre
Https://marinachaigneau.fr
marina.chaigneau@orange.fr

NICOLAS THIBAULT
The Door Man
Conseiller Immobilier

+33770000621 Mobile
nicolas.thibault@tdm.immo
18 rue principale
85420 SAINT-SIGISMOND
https://thedoorman.immo

Nos Agriculteurs

EARL Le Marais - Anthony BARBIER
Le Bourg : Production d'œufs Bio

EARL BARBIER
Le Bourg : Élevage de bovins et d'ovins

Pascal CHAIGNEAU-GAEC « La cabane de l'Orgesse »
Le Coudreau : Polyculture et élevage de caprins

Jean-Louis CHATAIGNÉ
Reth : Polyculture et Élevage d'ovins

Laurent MASSÉ
Le Coudreau : Polyculture et élevage de bovins

Si vous exercez une activité professionnelle sur la commune et que vous ne figurez pas dans cette rubrique faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie 02.51.52.94.82 ou commune.stsigismond@wanadoo.fr (autoentrepreneurs…)
Nous pourrions pour le prochain bulletin insérer les personnes de la commune travaillant à domicile par chèque emploi service.

CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS ?

Nous invitons toujours les habitants de la commune à transmettre leur autorisation pour la diffusion de leurs coordonnées dans le bulletin communal. Vous trouverez sur la page suivante la liste des habitants. Vos coordonnées n'y figurent pas ? Alors, prenez contact avec le secrétariat de mairie qui vous fera remplir l'imprimé nécessaire. Le but de cette diffusion est de faciliter les rencontres afin d'apprendre à connaître vos voisins. Les mutations sont rapides et ne sont pas toujours signalées en Mairie, aussi merci de ne pas nous tenir rigueur des éventuelles erreurs. La Fiche famille est disponible sur le site internet de la commune ou sur demande en mairie.

LE BOURG

Rue Principale

1	MORIN Christian & Marie-Colette
7	*MARATIER Dominique*
13	PLACAIS Liliane
21	LOUAULT Yves & Josiane
27	PECHEUR Yann
29	MENARD Patrick
35	HERBÉ Anthony & SAUQUET Isabelle
39	PARROT Romain et COMBES Alexandra
45	Salle polyvalente - salle arts & Loisirs
47	Foyer de Jeunes
51	FOYER COMMUNAL
53	FOURQUET Laurent et Véronique
57	THIBAUDEAU Maggy
59	RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL
61	- Ecole -
73	THIBAUDEAU James & Marie-Josephe
04	HENKINET Aurélie
06	SCHMIDT Etienne
16	MOINE Thierry et Martine
18	THIBAULT Eric & Pétronille
28	HULL Brian & Maggy
30a	DAVID Joël

RUE DES ARDENNAIS

RESIDENCE « LE CLOS »

1	DROGUET Emmanuelle
3	GUIILLOT Elisabeth
5	DIJOUX Nicolas et Sandra
7	GOGUET Aurélien & HAROUEL Élodie
2	PANNETIER Henriette
4	CROCQ Bénédicte
6	DELAVAL Julien et Delphine

Impasse du Bois Fagnoux

02	CORVAISIER Dominique & RIMBERT Yannick
04	IDAIS Anne-Sohie
06	BARBIER Alain & Brigitte
08	DORMART Valérie & GORECKI Freddy

Rue de l'Eglise

01	CHABIRAND Alain
05	CHARPENTIER Benjamin
9 bis	COUSIN Michel
15	HERBAUD Yannick
04	CHEVALLEREAU Yvon, Pablo & Paquita
08	LEGERON Mandé
22	TROUVÉ Lionel & BLED Séverine
24	*KUS Pierre & DEBUS Marie*

Place de l'Eglise

Impasse du paradis

01	CRELEROT Heïdi

Rue de la Mairie

01	- MAIRIE -
03	SEEGMANN Guy & Denise
02	LOCTEAU Andréa
10	GUIGNARD Damien & CHABIRAND Caroline
12	DUPUY J-Michel

Rue des Loges

01	BAEHR Philippe et Sandrine
02 Bis	FLEURET Monique
04	QUILLET Jocelin & SEGUINEAU Isabelle
08	DOUARD Patrick & Jean-Luc

Impasse de Salvert

02	ALVES MAGALHAES Domingos & PERIGNON Marizette

Rue du Calvaire

01	BARBIER Anthony & GUITON Joelle
04	VEYSSET Florent et Corinnne
06	BARBIER Jean-Jacques

Halage de Courdault

04	PERRIÈRE Géraldine
06	BARBIER Christophe & BACHELIER Natacha
	DAGUE Bruno & Catherine

'ort Aime

01	DEROIN - BOUZEAU Bérangère
02	LE DIMEET Yann

LES ECLUZEAUX

Rue des cabanes

01	MICHAUD Olivier & Sophie
1Ter	HILLAIRET Mathieu
05	CLERGEAU Danièle
09	BERZIN Eric et VILLENEUVE BERZIN Laurence
02	BARRANGUET-LOUSTALOT Elisabeth & VAILLANT Dominique
04	FLEURET Maxime & Josie

Chemin de Giraudin

	CHARGE Danielle & CHARGE Johann

LA GARENNE

Route du Coudreau

01	DELAGE DE LUGET Nicolas
03	AUBIN Joel & MOREAU Marie-Madeleine
02	MAZUEL Joël & Chantal

RETH

Route de Damvix

01	LOPES Christophe
01	DAGNICOURT Philippe - Gabon
07	DARDENNE Jacky & Marie-Lise
15	CHATAIGNÉ Jean-Louis
19	AIRAUD Claude & Jacqueline
21	LIMOGES Guy & Brigitte
06	BONNAUD Bernard et Mireille
08	VRIGNAUD Luc & Catherine
22	MARTIN Nicolas
24	MARTIN Patrick & Ghislaine
28	FLEURET François & TARDÉ Emmanuelle
30	FLEURET Gérard
38	KAPPELMANN Michäel- BORDET Jessica
40	METEAU Romain & Nathanaël
60	CHAPELET Jean-François & Nathalie

Rue du Canal

01	BREGEON Jean-Luc & Marie
02	GLEMAIN Patrick & Catherine
03	LAURENT Hervé & Brigitte
04	MOUNIER Annette
06	CIVEL Emile
06 Bis	
06 Ter	BANNIER Anthony & Christelle
07	FONTENEAU Sébastien & Agnès
09 bis	LOPEZ Jacques & Martine
9 Ter	RIVAULT Fabien - COIFFE Sophie
10	LUCAS Claude & Sylvette
11	MONTAMAT Cyril et Sandrine
11 Bis	BOURNEAU Denis & Geneviève
12	BIGOT Alain & Françoise
13	COIFFE Bernard & Nadine
14	COIFFE Bernard & Nadine
14 Bis	COIFFE Julien
15	GUYONNEAU Claude & Edwige
16 Bis	ALAIN Albert
17	ROY Daniel & Colette

Rue du Port

1 BIS	RENAUDET Jérémy - BONNIN Tracy
3	PELLERIN Claude & Huguette
7	BABIN Guy & Sylvie
9	DORION Marie - Christine
9 bis	LEVERS Raymonde
17	GONIN Anne-Dominique - DUCLOS Pierre
21A	BREAU Mireille
23	JEANNEAU Michel & Catherine
25	BOURNEAU Philippe et Isabelle
2	MONTEAGUDO José et PERON Marie-Angèle
8	LA MACHE Denis & Mathilde
10	LAFONTAINE J-Yves - MENANTEAU Catherine
12	ANGIBAUD Georges & CHAILLAUD Evelyne
14	METEAU Jacky & Marie-Lise
16	MOREAU Lionel & Denise
18	MAZY Gérard & Josiane

LE COUDREAU

Grand'Rue

1	BOURNEAU Micheline
3	CASTEX Annette
9	VAUVERT Camille & McKENZIE Sally
11	GILBERT Fabrice & Delphine
11B	MONTAMAT Dominique & Cathy
11T	MONTAMAT Eliane
15	CHAIGNEAU Raymond & Colette
19	CARDIN Joël & Suzette
21	PAPIN Maurice & Michelle
23	MASSE Laurent & Nathalie
23	MASSE Laurent & Nathalie
23bis	PRUNOT Gabrielle
25	DELAITRE Sylvain & LE POURSOT Audrey
2	RAVARD Audrey & RADOUX Geoffrey
2Bis	RAVARD Audrey & RADOUX Geoffrey
4	CARDIN Jacques
6	SYLVAIN Gisèle
8	DUBOIS Marcel & Lucie + DUBOIS Charles
10	RENOUX Virginie & RIBREAU Emmanuel
22	MASSE Denis
28	BOUVIER Laurent & MONCHAUSSE Virginie

Rue des Fontaines

11	BOTTON René & Lise
2	DELAVAL Claude & Jeanne
4	HODIN Alain

Rue de l'Eau Barree

9	GUILLOTEAU Jérome - DEBORDE Elisabeth
11	HOUCHE Nicolas & Aurélie
2	PAPIN Jean-Michel & Luce
6	*FLEURET Anne & BERLIN Xavier*
8	RICHARD Annick

Rue de l'Ouche du Four

1	MOREAU Daniel & Marylène
3	LUCAS Romain & MORVAN Stéphanie
5	*KASAK Mariusz*
5 BIS	*KASAK Mariusz*
9	KASAK Mariusz & BECKMAN Alexander
2	QUEMENER Joël & Delphine
4	GUILLOT Lucienne

Rue de Bouloup

3	TOUILLON Michel
4	FOURGEAU - STERPELLONE Véronique

Route de l'Ancienne École

1	ROUBIRE Marcel

Chemin de la Maison Neuve

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION DES A.C.P.G. et C.A.T.M. (Anciens combattants)
Émile CIVEL — 6 Rue du Canal - Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.30

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE
Jocelin QUILLET — 04 Rue des Loges 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.51.80.41 — Mail : acc.stsigismond@hotmail.fr

CLUB « LE REPOS DE L'AUTIZE »
Suzette CARDIN — 19 Grand'Rue - Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tel : 02.51.52.90.77 — Mail : : joel.cardin0457@orange.fr

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DU MARAIS
Sophie COIFFE — 9 Ter Rue du Canal – Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tel : 06.87.36.53.75 — Mail : apedurpidumarais@gmail.com

ASSOCIATION « ARTS ET LOISIRS »
Micheline BOURNEAU — 01 Grand'Rue – Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.01

UNION GYMNIQUE DU MARAIS
Vanessa BONNAUD — 21 route de Niort 85490 BENET
Mail : ugm@neuf.fr

ASSOCIATION « L'ATELIER » et « LE COIN DES JEUNES DYNAMIQUES » (sectionjeunes)
Gisèle SYLVAIN — 6 Grand'Rue – le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.95.87 — Mail : latelier@stsimin.com

ASSOCIATION « OCOUDREAUKOSPASS »
FAUCHERON Luc — 24 Grand'Rue – Le Coudreau 85 420 SAINT-SIGISMOND-
Tel : 02.51.52.90.80 — Mail : Ocoudreaukospass@orange.fr

ASSOCIATION LES COPAINS BARJOTS DE ST SIMIN
Patrick MARTIN — 24 Route de Damvix - Reth 85420 SAINT SIGISMOND
Tél : 02.51.52.96.80 — Mail : lescopainsbarjots@yahoo.com

ASSOCIATION LES BALADEURS DU MARAIS
DUPUIS Jean-Michel — 12 Rue de la mairie SAINT SIGISMOND
Tél : 07.71.22.18.47 — Mail : lesbaladeursdumarais@gmail.com

LIVRET DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DISPONIBLE EN MAIRIE

Association Communale de Chasse
de St Sigismond

4 rue des Loges
85420 ST SIGISMOND
acc.stsigismond@hotmail.fr

Tous les membres de l'Association Communale de Chasse de SAINT SIGISMOND, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021

Les chasseurs remercient la municipalité de Saint Sigismond et tous les exploitants agricoles pour leur soutien.

Après une année 2019 compliquée, 2020 fut une année particulière. Les confinements ont contribué à des périodes de calme dans nos campagnes. Certaines espèces sauvages ont profité de la quiétude du moment pour s'épanouir et conquérir des territoires généralement occupés par l'homme.

C'est particulièrement le cas pour le sanglier qui s'est implanté dans le Sud Vendée depuis quelques années. Les actions menées conjointement avec les communes de Damvix, Le Mazeau et Maillezais ont permis d'abattre une douzaine d'animaux en 2019/2020, mais leur population reste en augmentation. De nombreuses battues seront réalisées cette année encore pour tenter de réguler cette espèce non désirée sur nos territoires.

Il est important de redoubler de vigilance lors des battues, mais aussi lors des déplacements nocturnes, car les accidents routiers sont eux aussi en hausse

En 2020, l'association comportait 36 adhérents et le bureau était constitué des membres suivants ;

Président : Jocelin QUILLET
Trésorier : Patrick GLEMAIN
Secrétaire : Yannick MARNEUR
Membres actifs : Antoine BOUVIER

Vice-président : Pascal CHAIGNEAU
Suppléant : Jules Marneur
Suppléant : Richard BODIN
Charles QUILLET

Infos pratiques

L'assemblée générale de l'Association Communale de Chasse se tiendra fin juin 2021
Pour nous joindre : Association Communale de Chasse, 4 rue des Loges, 85420 ST SIGISMOND.
Mail : ***acc.stsigismond@hotmail.fr***
Pour nous rejoindre : toutes les demandes d'adhésion doivent être retournées un mois avant l'assemblée générale prévue fin juin 2021 *(formulaire à demander par mail à l'adresse ci-dessus).*

Excellente année 2021

Les Chasseurs de l'Association de Chasse

Le mot du club du 3e âge « Le Repos de l'Autize »

En cette année compliquée, est-il possible de souhaiter autre chose qu'une bonne santé à tous, que nous puissions bientôt reprendre le cours de nos vies avec nos rencontres et le plaisir d'échanger.

Nous avons profité des quelques semaines qui ont précédé le confinement pour faire quelques rencontres… petits bonheurs qui aujourd'hui nous procureraient de grandes joies.

Le club se réunit tous habituellement les 15 jours à partir de 14 h (semaines impaires) au foyer communal de novembre à avril et pendant l'hiver (de mai à octobre), nous nous rencontrons à la salle des associations (bâtiment de l'école). Le club est ouvert à tous. Nous espérons vous y retrouver le plus vite possible.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous n'avons prévu aucune date pour cette année 2021 qui commence d'une façon peu encourageante.

Protégez-vous bien

Pour tous renseignements :
Mme CARDIN Suzette : 02.51.52.90.77
Mme FLEURET Monique : 02.51.52.94.80

Le mot de la section des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc

Au seuil de l'année nouvelle, les membres du bureau et tous les adhérents de la section des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie-Tunisie-Maroc présentent à tous leurs vœux les plus sincères. Ils vous invitent à vous joindre à eux à l'occasion des moments forts de l'association : le 8 mai et le 11 novembre.

Le bureau

Le mot de l'Union gymnique du marais

Au nom de l'ensemble des membres de l'association Union Gymnique du Marais, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Nous tenons à remercier Mr Le Maire ainsi que les élus pour le prêt du foyer communal tous les mercredis soirs de 18 h à 19 h 30.

L'association Sigismontaise UGM créée en 2002 accueille filles et garçons à partir de 5 ans, cette année, au vu du contexte sanitaire nous avons pris le choix de ne pas faire les cours pour éviter d'éventuelles contaminations.

Le 18 novembre 2020, c'est avec une très grande tristesse

que nous avons appris que le fondateur de l'association

UGM, Damien Ricco, nous avait quitté.

Pour l'avenir de l'association, il n'y aura pas de reprise d'ici les grandes vacances, et si le contexte sanitaire nous le permet, nous espérons bien recommencer les cours au mois de Septembre 2021 et nous renouvellerons la manifestation au mois de juin afin de montrer ou de faire découvrir à d'autres enfants notre association, l'entrée sera libre et gratuite.

Contact : ugm@neuf.fr

Bonnaud Vanessa : Présidente

Tirbois Pauline : Trésorière

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DU MARAIS

VŒUX 2021

Après une année 2020 singulière à bien des égards, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année.

Que 2021 panse les plaies de 2020 et vous apporte la santé, le bonheur et la sérénité.

Nous espérons vous retrouver très vite, dans de bonnes conditions, et partager à vos côtés des moments simples en toute convivialité…

PRÉSENTATION

L'association est composée de 13 membres qui habitent sur les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI,), et qui œuvrent avec dynamisme et enthousiasme pendant toute l'année scolaire.

L'association propose aux familles fréquentant les écoles du RPI, mais aussi aux habitants des communes de Liez, Saint Sigismond et Le Mazeau, des actions afin de financer les différents projets pédagogiques (activités, matériels et sorties scolaires).

Le bureau
Présidente : Sophie COIFFÉ - Secrétaire : Fanny LETANG - Trésorier : David GUÉNARD

NOS MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- **Du 13 au 20 octobre 2020** — **LA COLLECTE DE PAPIER**
  7.380 tonnes ont été récoltées, soit 221,40 € - ***BRAVO !!!***

- **Du 9 janvier au 7 février 2021** — **L'OPÉRATION GALETTE DES ROIS**
  Vente de galettes de rois tout au long du mois de janvier, en partenariat avec la Boulangerie Botton du Mazeau

- **Samedi 13 février 2021** — **LA LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE**
  Un délicieux repas chaud, livré à domicile. Et si vous mettiez simplement les pieds sous la table ce soir-là… - ***ON COMPTE SUR VOUS !!!***

- **Samedi 26 juin 2021** — **LA KERMESSE DE FIN D'ANNÉE**
  Les habitants sont invités à se rassembler autour des danses et chants des enfants, dans une ambiance joyeuse et festive. Des animations et jeux de kermesse ainsi qu'un repas sont également proposés.
  Si les conditions sanitaires le permettent, la kermesse 2021 se déroulera à Liez sur la nouvelle Aire de Loisirs. À défaut, un repas à domicile vous sera proposé.

MERCI POUR VOTRE INVESTISSEMENT :

Nous remercions toutes celles et ceux, qui, de près ou de loin, s'investissent au quotidien pour nos écoles et/ou ponctuellement sur nos actions. Merci aussi aux mairies, aux associations, aux commerçants, aux enseignantes et au personnel communal… qui répondent toujours présents à nos sollicitations.
Et merci à vous, « clients » de nos portages de repas, qui permettez à l'association de subsister dans ce contexte si difficile.

Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter, soit par les écoles, soit par notre adresse mail.

L'Équipe de l'APE

NOUS CONTACTER :
apedurpidumarais@gmail.com

Le mot de l'Association l'Atelier

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021

2021.. Une année en sommeil – nous n'avons donc pas souhaité demander de subvention communale.

Pour nous rejoindre et/ou avoir des informations sur nos manifestations, vous pouvez nous contacter (latelier@stsimin.com)

Le mot de l'association « Arts et Loisirs »

Toute l'équipe de l'association « Arts et Loisirs » vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour 2021.

Cette année encore nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées par la couture et les loisirs créatifs. Actuellement nous nous retrouvons le mardi de 14 h à 17 h, salle « Arts et Loisirs » à côté du foyer des jeunes. Si plusieurs personnes souhaitent venir un autre jour ou à un autre horaire, nous pourrons réfléchir à une nouvelle organisation.

Nous recherchons des petites mains habiles… ou pas. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour tout renseignement vous pouvez également joindre : Mme Micheline BOURNEAU au 02.51.52.90.01

Vous êtes invités à **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,** qui aura lieu le vendredi 11 juin 2021 à 18 h au foyer communal.

Le pot de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion

L'EXPOSITION - VENTE annuelle aura lieu le
DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 DE 10H00 à 18H00 SANS INTERRUPTION
au foyer communal de Saint Sigismond.

L'association déjà impliquée dans la vie de la commune, avec sa participation aux ateliers intergénérationnels via l'atelier couture, la décoration lors du repas des aînés, la réalisation des petits sacs offerts aux nouveaux arrivants, et sa participation au marché de Noël souhaite s'ouvrir aux plus jeunes.

Nous aimerions lors des vacances scolaires organiser des ateliers autour de la couture, de la décoration et des loisirs créatifs à l'intention des enfants de la commune et des alentours. Si ce projet vous intéresse merci de contacter Mme Micheline Bourneau ou Mme Montamat Eliane

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur adhésion à l'Association.

LE BUREAU

L'ASSOCIATION OCOUDREAUKOSPASS

Nos souhaits : créer du lien entres les habitants, apporter de l'animation en milieu rural

✶✶✶✶✶✶✶✶✶✶

Les habituelles festivités organisées par l'association OCOUDREAUKOSPASS n'ont bien entendu pas pu avoir lieu en 2020 dans ce contexte sanitaire si particulier.

Pour autant, de nombreuses personnes se sont croisées aux détours de balades d'une heure qui étaient autorisées pendant le confinement puis le reconfinement…

En effet, la proximité, la tranquilité et l'ambiance chaleureuse qui règne dans ce petit hameau du Coudreau en fait un lieu idéal de promenade.

Nous souhaitons remercier les nombreux habitants de St Sigismond qui ont souligné l'importance et la qualité de nos manifestations et qui attendent avec impatience de nouveaux moments conviviaux comme ceux vécus les années passées.

Nous espérons reconduire en 2021, un évènement de fin d'année comme celui de se retrouver autour de marrons chauds, l'habituel pique-nique des voisins en juin et le cinéma en plein air tant apprécié courant août.

La situation sanitaire nous dictera notre plan d'action et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Nous finissons ces quelques mots pour rendre hommage à notre Président, Robert MERCIER, qui nous a quitté en cette fin d'année. Toujours extrêmement dévoué, il était force de proposition et prenait plaisir à donner de la joie aux habitants à travers notre association. Cet enfant du village va nous manquer…

Bob !! sois sûr que nous ferons de notre mieux pour continuer le chemin tracé grâce à

OCOUDREAUKOSPASS !!

OCOUDREAUKOSPASS
Domiciliation : Le Coudreau 85420 ST SIGISMOND

O'coudreaukospass

Le mot de l'association Les Copains barjots de St Simin

Toute l'équipe et les bénévoles vous souhaitent une année 2021 bien meilleure et plus festive que celle que nous venons de vivre.

Nous n'avons pu organiser aucune des manifestations prévues… ce n'est que partie remise, nous espérons pouvoir faire la course de tracteurs tondeuses, le marché de Noël ainsi que le nouvel évènement que nous avions envisagé : un repas à thème dansant.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous sommes impatients de vous divertir, et nous amuser tous ensemble !

Le bureau

les copains barjots StSimin

Le mot de l'association Les Baladeurs du Marais

Cette année encore, l'association Les Baladeurs du Marais a organisé une manifestation le 23 août 2020.

Comme à l'accoutumée, les membres de l'association se sont rassemblés avec leurs voitures rutilantes de plus de 30 ans.

La journée a commencé par un café brioche au domicile du président de l'association.

S'en est suivi une balade sur les petites routes de campagne qui a mené la joyeuse troupe jusqu'au port des minimes.

Après un bon restaurant et une promenade sur les quais, l'équipée motorisée a suivi un nouvel itinéraire à destination de Saint-Sigismond, et plus précisément de l'embarcadère ou un repas avait été organisé.

Ce fut une journée très agréable et bien occupée, et tous les participants sont impatients de participer à la prochaine sortie des Baladeurs du Marais qui se déroulera le 16 mai 2021 prochain.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

22 au 26 février	Stage Bateliers « Connaître et comprendre le Marais poitevin » par le PNMP au foyer communal
30 avril	Pique-nique des habitants du Bourg
08 mai	Commémoration du 8 mai 1945-messe au Mazeau
16 mai	Sortie de l'association les Baladeurs du marais
28 mai	Fête des voisins au village des Ecluzeaux
En juin	Fête des écoles du RPI (à Liez)
En juin	Pique-nique du Coudreau
11 juin	Assemblée générale de l'association « Arts et Loisirs »
12 juin	Fête de la musique
Fin juin	Assemblée générale de l'association communale de Chasse
04 juillet	Pique-nique des habitants du Canal de Reth
13 juillet	Repas, feu d'artifice, et bal communal
07 Août	Course tracteurs tondeuses (Reth) des copains barjots de St Simin
août	Pique-nique des habitants de Reth
04 septembre	Barbecue de la convivialité
07 novembre	Exposition-Vente « Arts et Loisirs »
11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918-messe à Saint-Sigismond
28 novembre	Repas communal des Aînés
17 décembre	Arbre-de-Noël communal (ouvert à tous)

Le bulletin 2020 a été réalisé par la Commission Culture, Manifestations et Communication avec l'aide de Pétronille THIBAULT, Secrétaire de Mairie.

CRÉDITS PHOTOS :
D. La Mache, P.Thibault, N. Meteau, D. Delaval

Ce bulletin est imprimé sur du papier répondant aux normes Ecolabel FSC (Norme garantissant une gestion des forêts et une traçabilité des produits de l'exploitation forestière jusqu'à la commercialisation du papier) et ECF (norme garantissant que les agents blanchissants ne contiennent pas de chlore pur).